



HAL
open science

Le diagnostic approfondi d'estive et la mise en discussion des perspectives de gestion et d'usage pastoral Diagnostic pastoral de l'estive de Vivario Vallée du Manganellu / Monte d'Oru

Marion Valenti, Jean-Paul Dubeuf

► **To cite this version:**

Marion Valenti, Jean-Paul Dubeuf. Le diagnostic approfondi d'estive et la mise en discussion des perspectives de gestion et d'usage pastoral Diagnostic pastoral de l'estive de Vivario Vallée du Manganellu / Monte d'Oru. [Rapport Technique] INRA-LRDE; Chambre régionale d'Agriculture de Corse. 2020. hal-03340265

HAL Id: hal-03340265

<https://hal.inrae.fr/hal-03340265>

Submitted on 10 Sep 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Programme d'appui à la mise en place d'une stratégie pastorale pour la Corse
Projets REDYN « Repères » et PRDA CASDAR ARPIDA
Avril 2020



Le diagnostic approfondi d'estive et la mise en discussion des perspectives de gestion et d'usage pastoral

Diagnostic pastoral de l'estive de Vivario
Vallée du Manganelu / Monte d'Oru

Marion Valenti – Jean-Paul Dubeuf

Etude réalisée par Marion Valenti, Chambre Régionale d'Agriculture de Corse

Table des matières

Introduction	3
1. Contexte	3
1.1 La localisation géographique.....	3
1.2. Les potentialités de la commune	4
2. L'estive de Vivario, la vallée du Manganello	7
2.1. Le statut du foncier	7
2.2. Géomorphologie, climat et étages de végétation	8
2.3. Les accès à l'estive.....	9
2.4. Les autres activités ayant un impact sur l'estive.....	10
3. L'utilisation pastorale de l'estive de Vivario	11
3.1. L'organisation et la déclaration du pâturage.....	11
3.2. Les pratiques pastorales et la répartition des troupeaux	12
3.3. La gestion du pâturage	13
3.4. La durée de présence en montagne des animaux	14
3.5. L'évaluation des besoins en Unités Fourragères des troupeaux durant la période d'estive 15	
3.6. L'utilisation et le statut des bergeries	15
3.7. L'analyse des ressources pastorales du site et l'identification des différents milieux et secteurs de l'estive	19
c. Le détail des sous-unités pastorales (UP).....	24
4. Orientations de gestion et propositions d'aménagement	34
4.1. Concernant la gestion du pâturage	34
4.2. Les attentes des éleveurs et les problématiques de gestion	34
4.3. Les demandes collectives.....	35
4.4. Perspectives d'organisation et de gestion	38
CONCLUSION : Synthèse et mise en perspective de la gestion et de l'usage pastoral des estives de Vivario.....	41

Ce diagnostic a été réalisé à la demande de la commune qui a souhaité être moteur pour accompagner les dynamiques pastorales sur son territoire. **L'implication d'une collectivité locale (commune ou communautés de communes) est la première condition pour envisager une revitalisation des estives.** Le groupe de travail du Comité de Massif avait de son côté identifié plusieurs sites pilotes en termes d'aménagement des estives. L'implication des communes était également particulièrement déterminante pour porter une dynamique dans le cas des communes de Cristinacce, Serra di Scopamene (et de la Communauté des communes de l'Alta Rocca), Argiusta-Moriccio, moins lisibles sur le site de Casanova..... 41

Introduction

Cette étude s'insère dans une réflexion régionale sur la revitalisation des estives en Corse, leurs besoins d'aménagement et les modalités de gestion à favoriser.

En partant d'un exemple particulier, il s'agit de réaliser une démarche structurée visant à réaliser un diagnostic précis des potentialités pastorales du ou des territoires étudiés et d'en discuter les modalités de mise en œuvre.

A ce titre cette étude s'insère dans le projet partenarial INRA/CRA/ODARC « REDYN-REPERES » visant à mobiliser les connaissances scientifiques et les référentiels produits en Corse pour l'élaboration partagée de repères en faveur de la construction d'une stratégie opérationnelle pour le pastoralisme en Corse (Volet 2 – Diagnostic d'estives).

Le territoire retenu pour faire ce travail exploratoire est celui de l'estive de Vivario (Haute – Corse) et plus particulièrement celui de la vallée du Manganellu et du Monte d'Oru suite à la demande formelle exprimée par la Commune de Vivario auprès de la Chambre régionale d'Agriculture de mettre en place un plan d'aménagement et de gestion du site.

La présente étude intègre les éléments de ce plan d'aménagement et les propositions d'assistance pour améliorer les conditions de transhumance, la gestion du territoire et la co –existence des différentes activités réalisé par la Chambre régionale d'Agriculture.

L'étude a été conduite en plusieurs étapes :

- Un état des lieux impliquant la consultation des acteurs locaux interagissant sur la zone,
- Une consultation des éleveurs transhumants sur le secteur afin d'identifier les problématiques et enjeux de la transhumance,
- Des visites de terrain permettant d'apprécier le potentiel pastoral des principaux secteurs,
- L'élaboration de propositions d'aménagements et de gestion permettant d'optimiser l'utilisation de l'estive.

La commune de Vivario possède un territoire communal d'estive de plus de 2000 hectares. L'objet de la demande est d'apporter à la commune, l'assistance nécessaire pour mieux gérer la transhumance et les problématiques liées, pour intégrer des nouvelles demandes de transhumance et pour mettre en œuvre un a aménagement de son territoire et organiser sa gestion.

Plus largement, cette étude est une contribution à la réflexion régionale sur la revitalisation des estives en Corse, leurs besoins d'aménagement et les modalités de gestion à favoriser.

En partant d'un exemple particulier, il s'agit de développer une méthodologie structurée et une démarche visant à réaliser un diagnostic précis des potentialités pastorales du ou des territoires étudiés et d'en discuter les modalités de mise en œuvre.

1. Contexte

1.1 La localisation géographique

La commune de Vivario est localisée au sud-ouest du département de la Haute - Corse. Sa population est de 445 habitants répartis entre le chef-lieu du village et les hameaux de Tattone, Canaglia et Vizzavona.

La commune est étagée entre les altitudes de 400 m et 2389 m au sommet du Monte d'Oro.

Elle fait partie intégrante de la Communauté des communes du Centre Corse composée des communes de Corte, Casanova, Muracciole, Noceta, Poggio di Venaco, Riventosa, Rospaigiani, San Petro di Venaco et Venaco.

Corte, Vivario et Venaco sont les communes les plus étendues de cette CC avec respectivement 150 km², 80 km² et 53 km² de superficie. Elles comportent également d'importants territoires d'estives qui ont fait l'objet de plusieurs études par le passé.

1.2. Les potentialités de la commune

a. Le domaine forestier, un patrimoine remarquable

La plus grande partie de la commune est constituée de terres d'altitude comprenant :

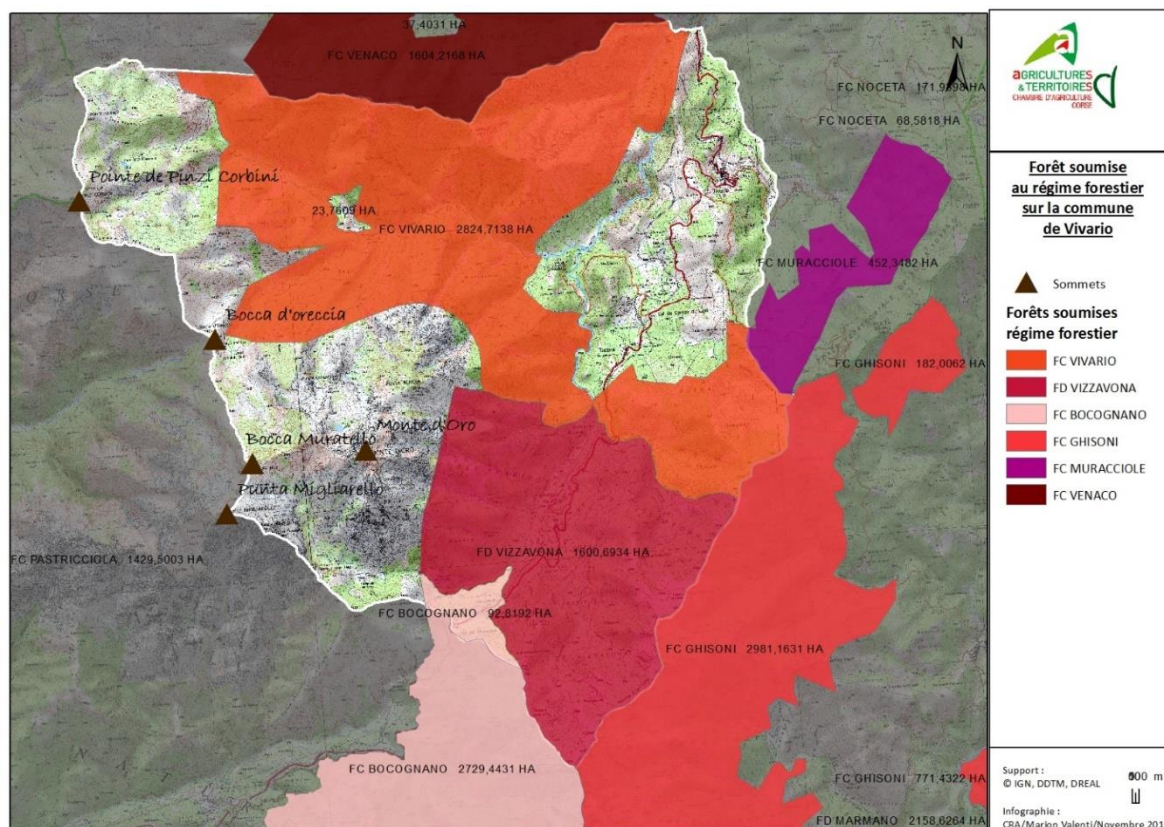
- La forêt communale de Vivario qui s'étend sur 2821 ha,
- Une partie de la forêt territoriale de Rospa Sorba à dominante de pins laricio partagés avec les communes de Noceta, Rospigliani, Vezzani et Pietroso,
- La forêt territoriale de Vizzavona d'une superficie de 1634 ha composée de pins laricio et de hêtres au-dessus de 1100 m.
- Une grande superficie de crêtes et hauts versants au-dessus de 1600 m, non couverts de forêts, dont une grande partie ont un usage pastoral.

Historiquement la vocation de la commune était plutôt forestière et depuis très longtemps touristique (station climatique de Vizzavona) mais peu pastorale. La forêt communale de Vivario faisait partie autrefois de la forêt royale de Cervello avec l'actuelle forêt communale de Venaco et la forêt territoriale de Vizzavona.

Elle a été depuis soumise au régime forestier et est gérée par l'Office National des forêts.

Les enjeux de la forêt communale de Vivario, concernant le massif de Manganello sont :

- La production de bois d'œuvre et la production du bois de chauffage (pin laricio, pin maritime et hêtre) pour laquelle la pression animale est identifiée comme contrainte,
- La protection contre le risque incendie,
- La conservation générale des milieux, espèces et paysages.



Carte n°1 : Le potentiel forestier de la commune de Vivario, données ONF

A la lecture de la carte, on observe qu'une majorité du territoire de la commune est couverte par de la forêt soumise au régime forestier.

La création d'une coopérative forestière en 2013, légitimement localisée dans « *a casa di a furesta* » à Vivario, souligne l'importance du potentiel forestier de la commune. Silvacoop est une coopérative qui a pour objectif de redynamiser l'économie de la filière bois en Corse. Elle rend des services individuels et collectifs à ses adhérents en mutualisant les moyens humains et matériels pour optimiser la gestion et la valorisation des forêts.

b. Un patrimoine écologique important

Statut	Code	Libellé	Superficie (ha)
Natura 2000	FR 94 00579	Monte d'Oro-Vizzavona	2544
Natura 2000	FR 9400578	Massif du Rotondu	15295
ZNIEFF type I	0144	Hêtraie du Col de Vizzavona	782,6
ZNIEFF type I	01410002	Cirque et lac glaciaires du Monte d'Oro	71,4
ZNIEFF type II	0133	Crêtes et hauts versants asylvatiques du Monte Rotondo	5244
ZNIEFF type II	0141	Massif forestier de Vizzavona-Vivario-Venaco	2937,1

Tableau 1 : Inventaire des Zonages environnementaux impactant le territoire et l'estive de Vivario, données INPN (Inventaire National du Patrimoine Naturel)

Plusieurs zonages environnementaux concernent la commune de Vivario. On dénombre quatre Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique ainsi qu'un site Natura 2000.

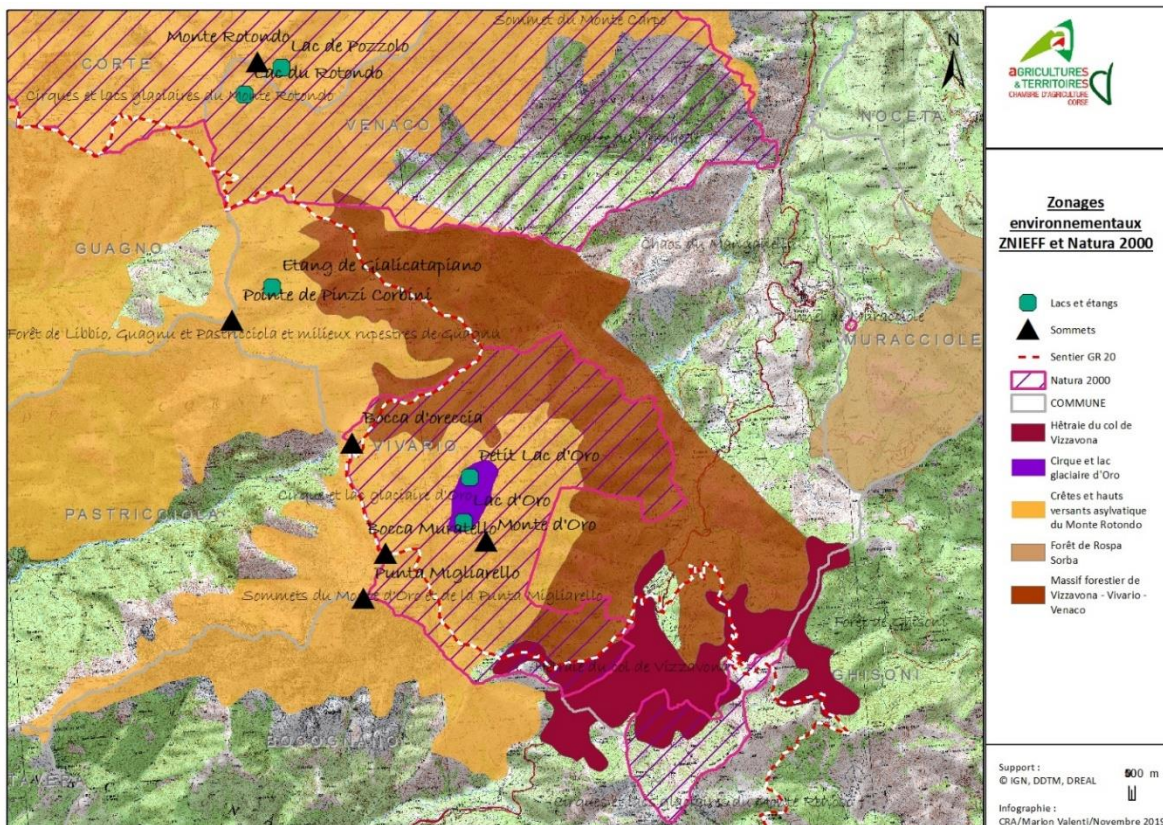
Une partie de la montagne de Vivario est concernée par le site **Natura 2000 FR 94 00579, Monte d'Oro-Vizzavona** qui occupe une superficie de 2544 hectares. Ce site s'étend majoritairement sur le massif montagnard et la forêt mais impacte peu le cœur de l'estive à vocation pastorale.

On note également au nord le site **Natura 2000 Massif du Rotondu FR 9400578** qui touche le territoire sur sa limite communale haute. Il impacte, quant à lui, les estives des communes de Venaco, St Pierre de Venaco, Corte et Casamaccioli.

c. Le tissu agricole sur la commune de Vivario

Jusqu'à une date récente et pendant de nombreuses années, l'activité agricole de la commune avait quasiment disparu avec un seul berger transformateur fromager localisé au hameau de Canaglia. Or on observe que depuis quelques années et sans prendre en compte les bergers transhumants sur l'estive, dont le siège est souvent hors de la commune, l'activité agricole sur la commune de Vivario connaît un regain d'intérêt.

En 2019, on recense huit exploitations qui ont leur siège d'exploitation sur la commune de Vivario, avec l'installation récente de trois jeunes en production charcutière. Il est à noter que la moitié des exploitations totales a un atelier porcin.



Carte n°2 : Zonages environnementaux sur la commune de Vivario et à ses abords

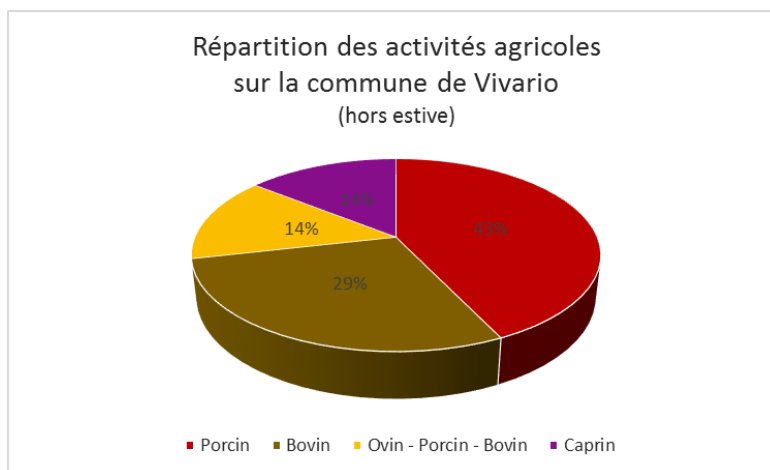


Diagramme : répartition des activités agricoles sur la commune de Vivario en 2019

d. Les enjeux touristiques

Vivario a un potentiel attractif en matière de tourisme vert et de randonnée. Ainsi, il existe 7 structures hôtelières et d'hébergement sur la commune. Les gares ferroviaires de Tattone et de Vivario facilitent l'accès à ce massif.

La forêt de Vizzavona et la vallée du Manganellu concentrent la majeure partie des enjeux touristiques. On note un grand nombre de points de baignade le long de la piste forestière et du GR20, le long du cours d'eau du Manganellu qui attire une clientèle journalière en période estivale. La commune prévoit d'aménager un stationnement afin de soulager l'accès au hameau de Canaglia et l'entrée de la piste DFCI.

2. L'estive de Vivario, la vallée du Manganello

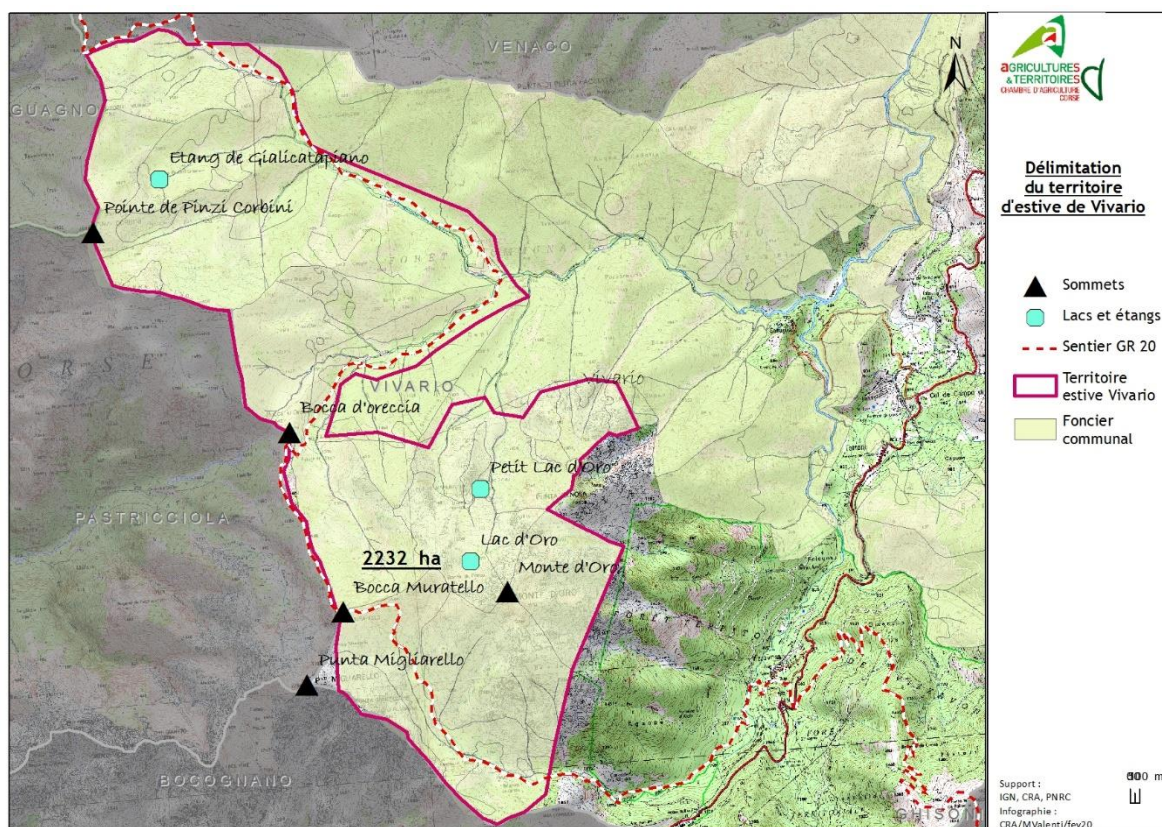
La zone d'estive de Vivario constitue une entité d'environ 2200 hectares ha située dans le massif Renosu - Monte d'Oru au cœur de la dorsale montagneuse.

Trois communes, Vivario et Venaco dans le Venacais et Ghisoni dans le Fium'Orbu se partagent l'essentiel du domaine pastoral « Oru e Renosu » selon l'enquête pastorale de 1999. Ce massif est composé de quelques grandes unités autour des grands sommets centraux, le reste du domaine étant constitué de petites unités.

Historiquement, les utilisateurs de ce massif proviennent en grande partie du cœur de la plaine orientale. Aujourd'hui cette tendance n'est plus tout à fait une réalité dans la mesure où une grande partie des transhumants viennent de la microrégion et pour Vivario, de la périphérie ajaccienne.

2.1. Le statut du foncier

Cette zone d'estive est assise sur des terrains communaux appartenant à la commune de Vivario. La continuité est marquée avec l'estive de Venaco, de Guagno et de Pastricciola. Ainsi, les troupeaux se déplacent sur les communes voisines au fil de la saison.



Carte n°3 : Etat du foncier de l'estive et délimitation de son territoire

Le territoire de l'estive de Vivario s'étend sur près 2200 hectares sur lesquels on observe les traces d'une activité pastorale plus ou moins récente.

2.2. Géomorphologie, climat et étages de végétation

Le relief de cette estive est très irrégulier et marqué par de nombreuses vallées. Les abords de l'estive correspondant au terminus de la piste DFCI, et plus à l'ouest, au col de Vizzavona, sont situés aux environs des 1000 mètres d'altitude.

Le Monte d'Oru est le point culminant avec ses 2389 mètres d'altitude, surplombant à l'est le bassin du Vecchju, au sud celui de la Gravona et au sud-ouest la vallée du Cruzini.

Plusieurs anciens glaciers accompagnaient les versants du Monte d'Oru. Ces glaciers ont sculpté les parois donnant aujourd'hui des cuvettes minérales dans lesquelles sont nichés le lac d'Oru à 1970 m d'altitude et le petit lac d'Oru à 1563 m.

On trouve également plus haut dans la vallée du Manganelu, au milieu d'un cirque, l'étang de Gialicatapiano à 1500 m d'altitude.



Etang de Gialicatapiano, © M. Valenti

Ces altitudes, formations végétales et reliefs correspondent à plusieurs étages de végétation :

- **L'étage montagnard** occupe des altitudes entre 1 300 et 1 800 m. aux adrets et 1 000 et 1 600 m. aux ubacs. Le climat retrouvé à cet étage se caractérise par une température moyenne annuelle de 7 degrés C° et des précipitations entre 1 800 et 2 200 millimètres sous forme de neige de novembre à avril.
D'un point de vue floristique, le passage à l'étage montagnard est marqué par la présence du hêtre commun, de l'épine-vinette de l'Etna mais il reste certaines essences arborées retrouvées à l'étage inférieur telles que le pin laricio.
- **L'étage subalpin** se retrouve sur le versant ubac et ces altitudes sont comprises entre 1 600 et 2 100 mètres.
D'un point de vue végétation, on observe à cet étage un cortège floristique composé de formations arbustives typiques composées d'aulne odorant, d'érable sycomore, de sorbier des oiseleurs. Ces arbres présentent des feuilles caduques qui sont une adaptation au froid et à l'absence d'ensoleillement.
- **L'étage cryo-oméditerranéen** est différent de l'étage subalpin car il se situe plus haut en altitude. On le retrouve sur le versant adret avec des altitudes comprises entre 1 800 et 2 200 mètres. Sur ce versant, l'ensoleillement est important la journée, on retrouve donc une flore adaptée à la sécheresse plutôt courte dans l'année (un mois dans l'année).

L'étage cryo-oroméditerranéen est principalement composé d'une strate arbustive à fruticées qui appartient au cortège floristique méditerranéen. Les végétaux retrouvés sont principalement l'anthyllide d'Hermann, le chardon, le genêt de salzman, le genévrier commun nain, le thym et toujours la présence de l'épine vinette de l'Etna.

- **L'étage alpin** est le plus haut que l'on peut retrouver en Corse, il est situé entre 2 100 et 2 700 mètres d'altitude aux ubacs et 2 200 et 2 700 mètres d'altitude aux adrets. Le climat est beaucoup plus froid que dans les étages précédents avec des températures pouvant être négatives, comprises entre -3 et 1 degré Celsius. Cet étage est soumis à de forts enneigements l'hiver, des différences de températures importantes entre le jour et la nuit ainsi qu'une sécheresse estivale en été.
Le faciès de l'étage alpin est très rocailleux, pouvant présenter des parois rocheuses, des éboulis ou bien, dans les cas les plus favorables à la végétation, des zones assez planes où des pelouses peuvent s'établir.

2.3. Les accès à l'estive

Le principal accès à l'estive de Vivario est possible à partir d'une piste DFCI carrossable d'environ 4,2 km qui démarre au bout du hameau de Canaglia. Il existe également un autre accès pédestre en empruntant le GR20 à partir du col de Vizzavona.

L'emprise de cet aménagement est en partie sur le privé (au début de la piste) ce qui pose un certains nombres de problèmes vis-à-vis de l'ouverture et la fermeture de la barrière et de la circulation en général.

Son entretien relève de la Communauté de Communes du Centre Corse. Le radier de Meli dont le franchissement est régulièrement perturbé par les intempéries a d'ailleurs fait l'objet d'une réfection récente. Ces travaux ont été réalisés au cours de l'année 2019.

Les éleveurs participent malgré tout régulièrement à son entretien.

Au-delà de la piste DFCI, l'estive n'est pas accessible en véhicule malgré les demandes des transhumants. La mairie craint une présence abusive de véhicules motorisés dans le massif.



Terminus de la piste DFCI, © M. Valenti

L'assistance aux bergers : les héliportages du PNRC

La mise en place d'un service d'héliportage par le Parc Naturel Régional de Corse en partenariat avec la Chambre Régionale d'Agriculture permet de faciliter la montée en estive des bergers qui sont limités par l'isolement du site. Le matériel transporté est constitué notamment d'aliment pour les bêtes, d'équipement pour la traite, de matériaux pour la réfection des parcs ou des bergeries.

En 2019, cinq éleveurs de l'estive ont bénéficié de ce service qui propose 2 rotations gratuites de 800 kg.



Les héliportages pour les transhumants (2018), vallée du Manganelu, © M. Valenti

2.4. Les autres activités ayant un impact sur l'estive

a. La randonnée pédestre

Le sentier du GR 20 et sa variante traversent l'estive de part et d'autre. On note également le passage de la variante du « *Mare a Mare* » Nord qui parcourt une partie de l'estive.

Historiquement, l'actuel GR 20 avait le statut de route départementale et auparavant, de voie impériale. Il a été envisagé de la transformer en piste carrossable vers le Cruzini mais les coûts et les nuisances occasionnés ont conduit à l'abandon du projet.

Avec la présence d'un refuge sur la commune, l'activité de randonnée impacte l'activité pastorale. Cependant, les éleveurs ne font pas remonter de problème par rapport à la fréquentation. A l'Onda et à Tolla, une partie d'entre eux en tire profit en ayant développé une activité de restauration qui valorise les produits élaborés en montagne et ceux provenant de leurs exploitations.



La signalétique pour les chemins de randonnée, © M. Valenti

b. La chasse

La chasse au sanglier est pratiquée à son ouverture au 15 août sur ce massif d'estive. On compte deux équipes de battues sur le territoire.

Même si les relations entre les chasseurs et certains éleveurs sont globalement bonnes, il arrive que les secteurs de pâturage soient perturbés par des battues malgré les recommandations des bergers.

Les risques encourus en fin d'estives sont très importants pour les éleveurs, les brebis et les chèvres étant pleines. Des troupeaux courus par les chiens peuvent se diviser, se blesser voire se perdre.

Pourtant, le territoire communal de Vivario étant vaste, il serait envisageable de différer l'ouverture de la chasse pour la vallée du Manganello à la redescente des troupeaux fin septembre.

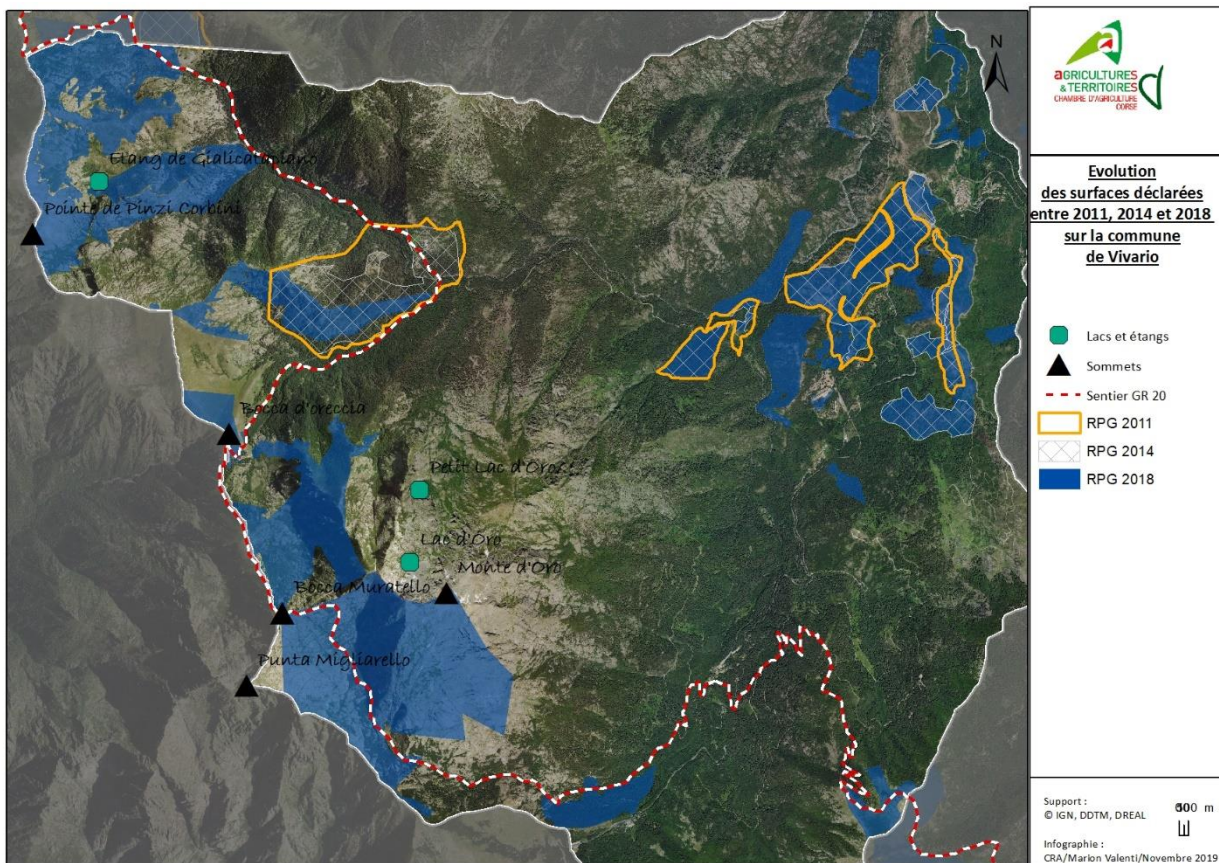
3. L'utilisation pastorale de l'estive de Vivario

3.1. L'organisation et la déclaration du pâturage

La commune de Vivario, face aux sollicitations croissantes des éleveurs, a fait le choix de répartir les surfaces de l'estive entre les transhumants et d'encadrer ces demandes à travers la rédaction de conventions pluriannuelles de pâturage.

Les estives qui étaient peu déclarées auparavant ont rencontré un regain d'intérêt à partir de 2014, date à laquelle la Politique Agricole Commune a évolué en améliorant la reconnaissance des surfaces pastorales.

Ces déclarations, bien qu'elles indiquent des secteurs sur lesquels sont présents les animaux, ne correspondent pas nécessairement à des réalités de pâturage, notamment parce que l'utilisation de l'estive reste collective et que les troupeaux ne sont pas gardiennés malgré une surveillance régulière.



Carte n°4 : Evolution des déclarations de surfaces sur la commune de Vivario entre 2011 et 2018

Même si l'équité a motivé le partage des surfaces, ce mode de répartition des terrains pose question. L'attribution de surfaces à titre individuel fige la gestion de l'espace et permet difficilement l'intégration de nouvelles demandes de transhumance. De plus, en 2019, une partie des surfaces ont été déclassées suite aux contrôles de la PAC n'impactant pas de la même façon les éleveurs.

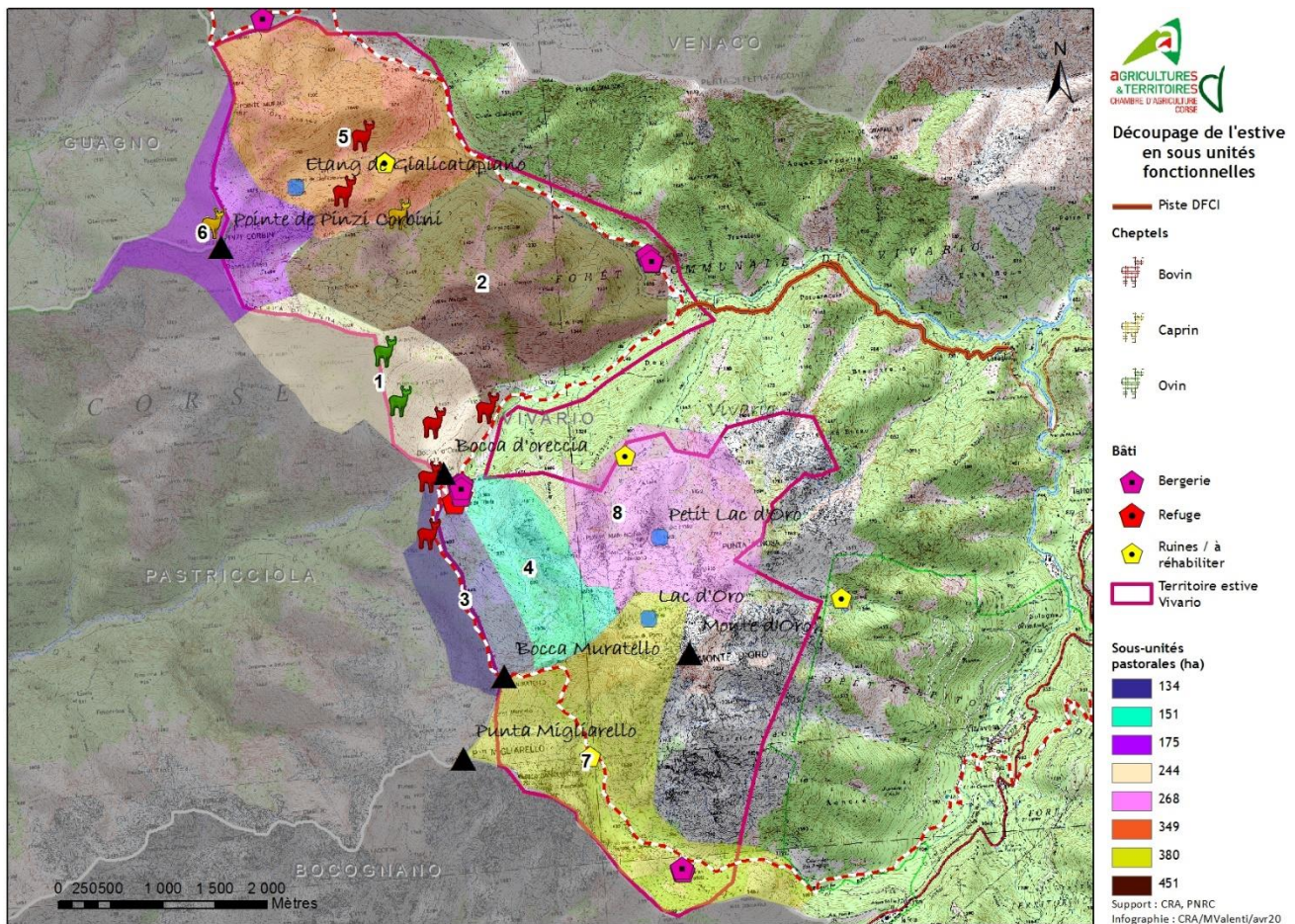
Cependant, il est à noter que l'officialisation de l'utilisation de l'estive à travers la déclaration de surface et la clarification par des conventions sont des faits positifs et importants. Ils permettent ainsi de reconnaître le rôle de la transhumance dans les systèmes de production insulaires et de régulariser les mouvements des animaux du site de l'exploitation au site de transhumance.

3.2. Les pratiques pastorales et la répartition des troupeaux

Le périmètre du territoire de l'estive est scindé en deux :

- du col de Vizzavona à l'Onda, incluant le Monte d'Oro : cette partie de l'estive fait l'objet d'une utilisation très faible. Ce sont les secteurs les plus minéraux et les plus escarpés. Les bergeries y sont en ruines ou sont occupées par des privés (à Tortetto).

- de l'Onda à Bocca Manganello en passant par les bergeries de Tolla : c'est la zone de l'estive qui concentre la majeure partie de l'activité de transhumance, là où les potentialités sont les plus intéressantes.



Carte n°5 : utilisation et occupation de l'estive de Vivario

Cette carte donne plusieurs informations :

- d'une part, elle indique la localisation des troupeaux en fonction de leurs secteurs préférés en début d'estive. A cette période, le pâturage se concentre sur la commune de Vivario ce qui n'est plus tout à fait vrai au fur et à mesure que la saison avance, surtout pour les petits ruminants, les bovins ayant des secteurs de pâturage plus diffus.
- d'autre part, elle propose un découpage de l'estive en sous-unités pastorales.

En Corse, on parle également du « rughjone » d'un ou de plusieurs troupeaux. Il correspond à des secteurs préférés dans lesquels rayonnent les animaux, ou parfois, à un circuit de pâturage distinct.

La description de ces unités pastorales sera détaillée dans les pages suivantes.

3.3. La gestion du pâturage

Le cheptel laitier, quand les éleveurs transforment encore en montagne, est celui dont le pâturage est le plus maîtrisé. En effet, la transformation impose des retours quotidiens à la bergerie. Ainsi, jusqu'à la mi-juillet, les éleveurs orientent les troupeaux sur des secteurs de pâturage proches des bergeries.

En début de saison, les ovins pâturent notamment les crêtes à proximité du refuge de l'Onda, Bocca d'Oreccia, jusqu'à la pointe de Pinzi corbini quand les animaux ne sont plus traits, ils peuvent s'éloigner plus au nord, basculant souvent sur d'autres communes. A ce moment-là, les éleveurs montent régulièrement surveiller leurs animaux, plusieurs fois par semaine, les renvoyer vers les bergeries s'ils basculent vers d'autres vallées plus éloignées.

Les caprins ne mélangent pas leurs secteurs de pâturage aux autres troupeaux, même de la même espèce, et préfèrent des secteurs indemnes de pâturage. En début de saison, ils rayonnent dans des

secteurs proches des bergeries. Ils affectionnent particulièrement les pelouses interstitielles comprises entre les dalles rocheuses qui malgré leur faible quantité, sont de bonne qualité. Elles sont composées notamment de ray-grass et de légumineuses.

Après la saison de traite, les chèvres gagnent en altitude et apprécient les pointes rocheuses et les abords des lacs.

3.4. La durée de présence en montagne des animaux

La durée de présence en estive est fonction de plusieurs paramètres : le cheptel transhumé et la pratique ou non de la transformation fromagère en montagne.

Les troupeaux bovins

A quelques rares exception près, les vaches quittent l'exploitation à partir du mois d'avril alors que les portails leurs sont ouverts et redescendent progressivement avec la baisse des températures à partir du mois d'octobre.

L'éleveur est rarement présent sur l'estive, il effectue une surveillance très ponctuelle, rarement plus d'une fois par mois durant la période pendant laquelle les animaux sont en montagne.

En moyenne, les bovins occupent l'estive sur une durée d'environ 6 mois ce qui laisse assez peu de répit à la végétation en dehors des périodes végétatives. Ce pâturage répété, trop précoce ou trop tardif conduit souvent à un abaissement de la valeur pastorale des milieux pâturés.

Seul un troupeau qui est basé à Ajaccio, amené et redescendu en bétailière, a un temps d'estive moins long.

Des problèmes de concurrence entre les bovins qui proviennent de la commune de Pastricciola et les ovins sont aussi évoqués. Cela vient notamment de la présence très précoce des vaches en estive qui pâturent les premières pousses d'herbe.

Les troupeaux ovins et caprins

Cinq troupeaux, deux ovins et trois caprins, étaient encore traits en estive pour de la transformation fromagère il y a moins de trois ans.

En 2019, seule une famille regroupant deux troupeaux caprins et un troupeau ovin transforme chaque année en 2019. Un atelier de transformation a été construit par un des chefs d'exploitation de cette famille qui bénéficie d'une dispense d'agrément. La transformation en montagne dure environ un mois, la transhumance, quant à elle, s'étend sur trois mois et demi.

Quand ils sont sur leurs sièges d'exploitation, un éleveur apporte son lait à une coopérative, les autres sont des producteurs transformateurs fermiers.

La transhumance s'organise en général autour du 20 juin pour ces éleveurs ayant une activité de transformation et la redescente intervient à la fin du mois de septembre.

Parmi les éleveurs ovins et caprins sur l'estive, deux ont une autre activité à caractère économique durant cette période, ce qui explique leur présence permanente sur l'estive de la fin du printemps jusqu'au l'automne même si leurs animaux sont taris. La vente en estive et la petite restauration leur permettent de bien valoriser leurs productions, celle qui est transformée in situ ainsi que les autres produits venant de l'exploitation.

Le cheptel porcin

Bien que la pratique ait existé et que l'on dénombre un nombre important d'éleveurs sur la commune, il est à noter que plus aucun troupeau porcin ne transhume sur l'estive de Vivario. Pour cette estive, éloignée et peu facile d'accès, l'interdiction du pâturage des porcins en estive se justifie. En effet, les porcs, même en période d'estive doivent être complétés très régulièrement, voire quotidiennement.

3.5. L'évaluation des besoins en Unités Fourragères des troupeaux durant la période d'estive

Les besoins énergétiques des animaux pendant la période d'estive sont estimés à partir de leur temps de présence sur l'estive.

Compte tenu du gabarit des animaux présents dans les troupeaux, le besoin annuel total d'une brebis ou d'une chèvre corse est d'environ 350 UFL/an, celui d'une vache corse de 1575 UFL/an.

Compte tenu de la taille et de la composition des différents troupeaux, les besoins totaux des troupeaux présents pendant la période de transhumance sont d'environ 220500 UFL (*tableau 2, ci-dessous*). Les données utilisées sont des standards correspond aux besoins d'animaux de race corse. Elles ne prennent pas en compte le niveau précis de production de l'animal au moment de la transhumance, ni les nuances correspondant aux croisements de races, notamment en bovin. En effet, on compte parmi les troupeaux bovins des animaux croisés avec des races bouchères (limousines, aubrac). Le tableau détaille les effectifs animaux et estime leurs besoins en Unité Fourragère durant le temps où ils pâturent en estive. Les données de temps de présence sont également des estimations pour les cheptels bovins pour lesquels il est difficile d'avoir une information fiable.

Malgré ces imprécisions, on constate que les bovins sont les plus gros utilisateurs de l'estive de Vivario (71%) d'autant plus que les besoins des ovins et caprins sont probablement sur- évalués, étant considérés comme constants dans le temps alors qu'on a affaire à des animaux en fin de lactation ou taris donc avec des besoins moindres.

3.6. L'utilisation et le statut des bergeries

a. Des règles ancestrales d'usage ...

Selon des usages bien établis, une bergerie est attribuée à une famille de bergers qui en a la jouissance et l'entretien. Mais en cas de cessation d'activités pastorales par ladite famille, la bergerie devient disponible pour un autre éleveur sous l'autorité de la commune.

Le statut juridique des bâtiments est singulier. Souvent non identifiés sur le plan cadastral, ils n'ont d'autre existence juridique que celle de tas de pierres érigés au fil des ans en habitation. Leur mode d'attribution relève d'un droit coutumier admis en théorie mais pas toujours mis clairement en œuvre dans la pratique.

La construction de ces bes bergeries résultaient au départ d'initiatives individuelle sur terrain communal qui remontent le plus souvent très loin dans l'histoire de la montagne.

La coutume veut que la famille à l'origine de la construction dispose d'un droit à usage pastoral transmis de génération en génération tant qu'une succession existe pour ce type d'activité.

Dès lors que la famille n'exerce plus d'activité pastorale, elle ne peut plus prétendre à son droit d'usage. Il est alors transféré à une autre famille qui le transmettra dans les mêmes conditions. (Etude sur l'élevage et les potentialités pastorales de la Vallée de la Restonica, ICALPE 1999)

Exploitation**	Cheptel	Têtes	UGB	Besoins unitaires / tête	Besoins annuels estimés	Temps présence	Besoins estimés pour l'estive	Localisation principale du troupeau
E 1	Ovin	200	30					Rotondo
E 2	Ovin	110	16.5					L'onda
TOTAL OVIN		310	46.5	350 UFL	108 500 UF	3 mois	27125 UF	
E 3	Caprin	150	22.5					Pinzi Corbini - Rotondo
E4	Caprin	110	16.5					Teghje Nere, crêtes de Murace
E1	caprin	150	22.5					Pinzi Corbini - Rotondo
TOTAL CAPRIN		410	61.5	350 UFL	143500	3 mois	35875 UF	
E5	Bovin	45	36					Gialicatapiano
E6	Bovin	15	12					Gialicatapiano
E1	Bovin	20	16					Boca d'Oreccia
E7	Bovin	10	8					Gialicatapiano
E8	Bovin	30	24					Bocca d'Oreccia
E9	Bovin	30	24					
E 10	Bovin	30	24					
TOTAL BOVIN		180	144	1750	315000	6 mois	157500 UF	
TOTAL UGB			252	Besoins totaux	361 000 UF/an * (2)		220500 UF / an	

Tableau 2 : Détail des effectifs animaux et estimation des besoins en UF durant la période d'estive

* Pour l'ensemble des transhumants

** Pour respecter la confidentialité des données, chaque exploitation a été codifiée

Les problèmes liés au non respect de ce droit coutumier dans la pratique résulte pour une part du déclin général de la vie pastorale en estive au cours du siècle écoulé et pour l'autre part de l'absence de contrôle et d'arbitrage effectif des communes sur les conditions d'attribution et d'usage de ce patrimoine :

- Détournement des règles traditionnelles d'usage, certaines bergeries étant désormais utilisées à d'autres fins que pastorales (usage résidentiel de loisir principalement)
- Besoin de rénovation ou d'agrandissement
- Attribution à de nouveaux éleveurs actuels ou potentiels

b. L'utilisation actuelle des bergeries et du bâti sur l'estive de Vivario

Malgré une volonté de la commune de favoriser une utilisation pastorale des bergeries d'estives, Vivario n'a pas échappé aux dérives observées sur d'autres massifs quant à l'appropriation des bergeries à des fins individuelles, non agricoles.

Malgré tout, et afin de garantir un usage en lien avec la transhumance, la commune a établi des conventions de mise à disposition permettant de limiter les risques de réorientation d'usage du bâti.

Nom du hameau	Nombre Bergerie	Etat	Usage
Tortetto	3	Rénovée	Particulier
		Ruines	
Vieux Tortetto	1	Ruines	
L'Onda	4	Rénovée	Agricole
		Rénovée	Agricole
		Rénovée	Agricole
		Rénovée	PNRC
Refuge de l'Onda	1	Rénové	Public
Gialicatapiano	2	A réhabiliter	Particulier
		A réhabiliter	Collectif
Tolla	3	Rénovée	Agricole
		Rénovée	Agricole
		Rénovée	Particulier
Puzatelli		Ruines	

Tableau 3 : état des lieux de l'utilisation du bâti sur la commune de Vivario

Les rénovations qui ont été conduites sur les bergeries de Vivario ont été réalisées sur des fonds privés, les éleveurs ayant eux-mêmes réhabilité leurs bergeries.

On note qu'actuellement, plus aucune bergerie n'est en état pour accueillir de nouveaux transhumants.

D'autre part, même si la commune émet aujourd'hui le souhait de conserver ce patrimoine dans le giron agricole, une partie a été « privatisée » par le passé, la nature du foncier restant de l'ordre communal.



Bergerie à l'Onda, © M. Valenti



Bergeries de Gialicatapiano, © M. Valenti



Anciens casgile, Gialicatapiano, © M. Valenti



Une bergerie à Tolla, © M. Valenti

3.7. L'analyse des ressources pastorales du site et l'identification des différents milieux et secteurs de l'estive

Cette étude propose une **approche estimative** des potentialités pastorales de l'estive de Vivario.

L'aptitude pastorale d'une estive dépend autant des espèces végétales présentes et de leur répartition que de l'utilisation qui en est faite. A travers cette définition de l'aptitude pastorale, on mesure la difficulté d'aboutir à une analyse fine de la capacité pastorale.

Par ailleurs, l'étude n'a pas été dimensionnée pour couvrir une analyse poussée des potentialités. Le travail de prospection et de découpage à l'échelle des faciès de végétation aurait nécessité une campagne de terrain complémentaire de plusieurs jours afin de couvrir tout le territoire. Pour être complet, des relevés de végétation selon la méthode dite du « transect linéaire » auraient été nécessaires afin d'aboutir à une estimation juste.

Pour apprécier la valeur pastorale de la montagne de Vivario, des références d'autres vallées ont été utilisées (Vallée de la Restonica, Venaco, diagnostic pastoral d'Albertacce)

Aussi, malgré une connaissance assez importante des éleveurs et des cheptels transhumants, la configuration du territoire et l'usage actuel de l'estive ne permettent pas de connaître avec exactitude la pression de pâturage.

En effet, sans gardiennage, les troupeaux se déplacent au gré de la saison et de la ressource pastorale disponible. Les déplacements se font aussi d'une commune à l'autre. Sur Vivario, le raisonnement doit prendre en compte la présence des animaux en provenance du Cruzini qui impacte significativement la ressource, comme les troupeaux de Vivario sont amenés à consommer sur les territoires des communes voisines (Pastricciola, Guagno, Venaco).

Dans ce contexte de pâturage libre, des secteurs sont sur - pâturés car accessible et proches des bergeries, d'autre sous - pâturés et s'inscrivent dans des dynamiques de fermeture.

a. La caractérisation des secteurs de l'estive

Les secteurs principaux de l'estive ont été caractérisés pour les besoins de cette étude et la ressource pastorale y a été observée et notée.

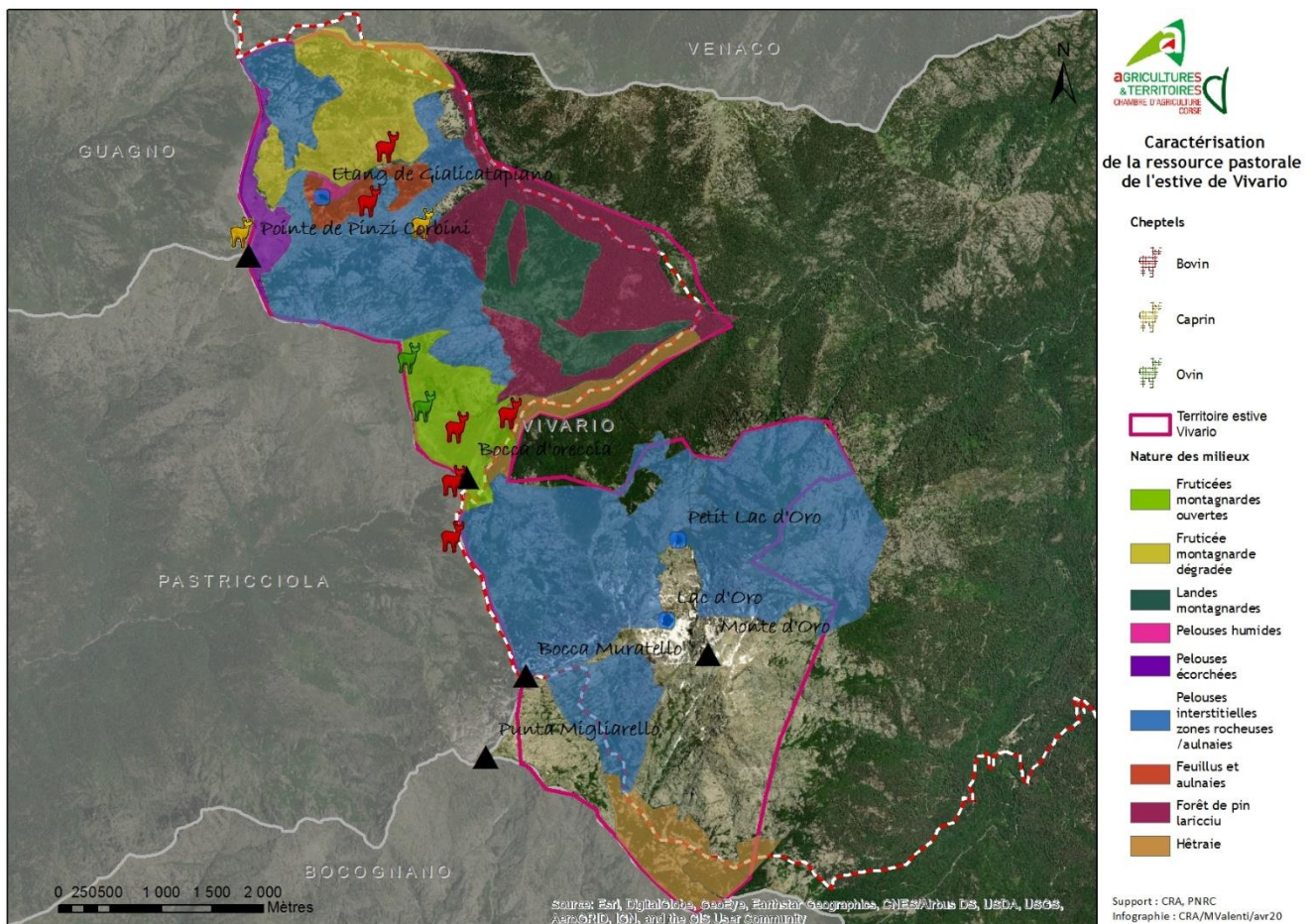
Des secteurs très éloignés et inaccessibles par des chemins balisés n'ont pas fait l'objet de visites. Dans ces cas, les évaluations de la ressource sont faites à dire d'éleveurs et de personnes ressources ayant une bonne connaissance du territoire.

Toutes ces données ont été confrontées aux informations cartographiques (Photographies aériennes, SODETEG et IFN).

b. La description générale de la végétation

De par sa configuration et son relief, la végétation à l'échelle de l'estive est très hétérogène.

La végétation d'altitude est marquée par la pression de pâturage.



Carte n° 6 : Caractérisation de la ressource pastorale de l'estive de Vivario

On observe plusieurs milieux dont les potentialités sont variables :

- Les couverts forestiers :

Les abords de l'estive au sud et à l'est ont un caractère forestier dominant. Ces milieux, dans lesquels on trouve de la bruyère arborescente (*Erica arborea*) associée au Pin Laricciu ont de faibles valeurs pastorales (environ 100 UF/ha/an). Les boisements plus âgés, dont la densité est plus faible, laissent entrer de la lumière au sol et permettent le développement d'une petite strate herbacée souvent irrégulière.



Faible couvert herbacé sous pin laricciu, © M. Valenti

On trouve également des boisements de hêtres sous lesquels la ressource au sol est très maigre <50 UF/ha/an.



Absence de ressource sous hêtraie, © M. Valenti

Plus en altitude sont présents des sorbiers des oiseleurs (« sorba ») et des érables sycomores (« chiralba »).



Développement de l'érable sycomore dans la vallée de Gialicatapiano, © M. Valenti

- *Les aulnaies odorantes* :

Les aulnaies odorantes, « *i bassi* », caractérisent l'étage subalpin, et sont surtout présentes aux ubacs, versants les moins ensoleillés. Ces formations peuvent être très denses et leur accès est difficile pour les hommes mais possibles pour les animaux.

Même si la strate herbacée y est faible, les animaux apprécient y passer une bonne partie de la journée, notamment les bovins car ces milieux sont caractérisés par une humidité importante et des contrastes thermiques adoucis.

Ils permettent aux animaux de se protéger contre les fortes chaleurs et les insectes. La ressource présente est entre 50 et 100 UF/ha.

- *La fruticée montagnarde* :

Les fruticées méditerranéennes lorsqu'elles sont encore ouvertes et permettent une couverture herbacée peuvent offrir jusqu'à 600 à 700 UF/ha /an. Elles sont situées préférentiellement en adret. Ces formations excèdent rarement 50 cm de hauteur sont plus ou moins denses et ne sont pas un obstacle à la progression des animaux. Elles sont essentiellement composées de genêt de Salzman pouvant être associé au genévrier nain, à l'épine vinette et ponctuellement à « *l'anthyllis hermanniae* ».

La strate herbacée qui l'accompagne est généralement composée de nard, de brachypode penné, et plus intéressant, d' « *arrhenaterum eliatum* ». On y trouve également associé des trèfles.



Fruticée montagnarde ouverte, fortement impactée par le pâturage et régulièrement incinérée,

© M. Valenti

- *Les pelouses d'altitude*

Autour des lacs et étangs, on retrouve des pelouses rases à nard. L'humidité importante de ces zones qui permet un enherbement même en pleine saison estivale en fait des points d'attraction pour les bêtes. On observe également des pelouses écorchées dans les secteurs plus pentus, souvent érodés dans lesquelles peut apparaître du ray grass, *lolium pérenne*. Le recouvrement herbacé y est faible mais elles sont très exploitées par les caprins. C'est aussi le cas des dalles rocheuses.

Nature du couvert végétal	Surf (ha)	UF / ha	UF estimées par zone
Feuillus et aulnaies	20,4	150	3058
Feuillus et aulnaies	13,5	150	2027
Forêt de pin laricciu et bruyère arborescente	48,5	100	4848
Forêt de pin laricciu et bruyère arborescente	186,3	100	18631
Hêtraie	49,0	0	0
Hêtraie	65,6	0	0
Hêtraie	27,0	0	0
Fruticées montagnardes dégradées à anthyllis et brachypode penné	169,0	250	42260
Landes montagnardes, bruyère et genêt salzmann	123,5	200	24698
Fruticées montagnardes ouvertes et pelouses interstitielles	104,1	600	62466
Pelouses humides	5,2	700	3632
Pelouses écorchées	37,6	350	13156
Pelouses interstitielles des zones rocheuses et aulnaies	288,5	50	14423
Pelouses interstitielles des zones rocheuses et aulnaies	54,8	50	2739
Pelouses interstitielles des zones rocheuses et aulnaies	89,3	50	4462
Pelouses interstitielles des zones rocheuses et aulnaies	291,6	50	14581
Pelouses interstitielles des zones rocheuses et aulnaies	324,8	100	32478
TOTAL UF/an estimés			243 467

Tableau 4 : Approche estimative de la production en Unités fourragères de l'estive de Vivario

Cette estimation, qui tend à être sous-estimée, indique que l'estive de Vivario produit environ 250 000 Unités fourragères par an, ce qui en comparaison des besoins animaux actuels paraît cohérent.

On note que par le passé récent, l'estive comptait un cheptel de petits ruminants plus élevé qu'il ne l'est aujourd'hui. En revanche, depuis, la présence de vaches a augmenté.

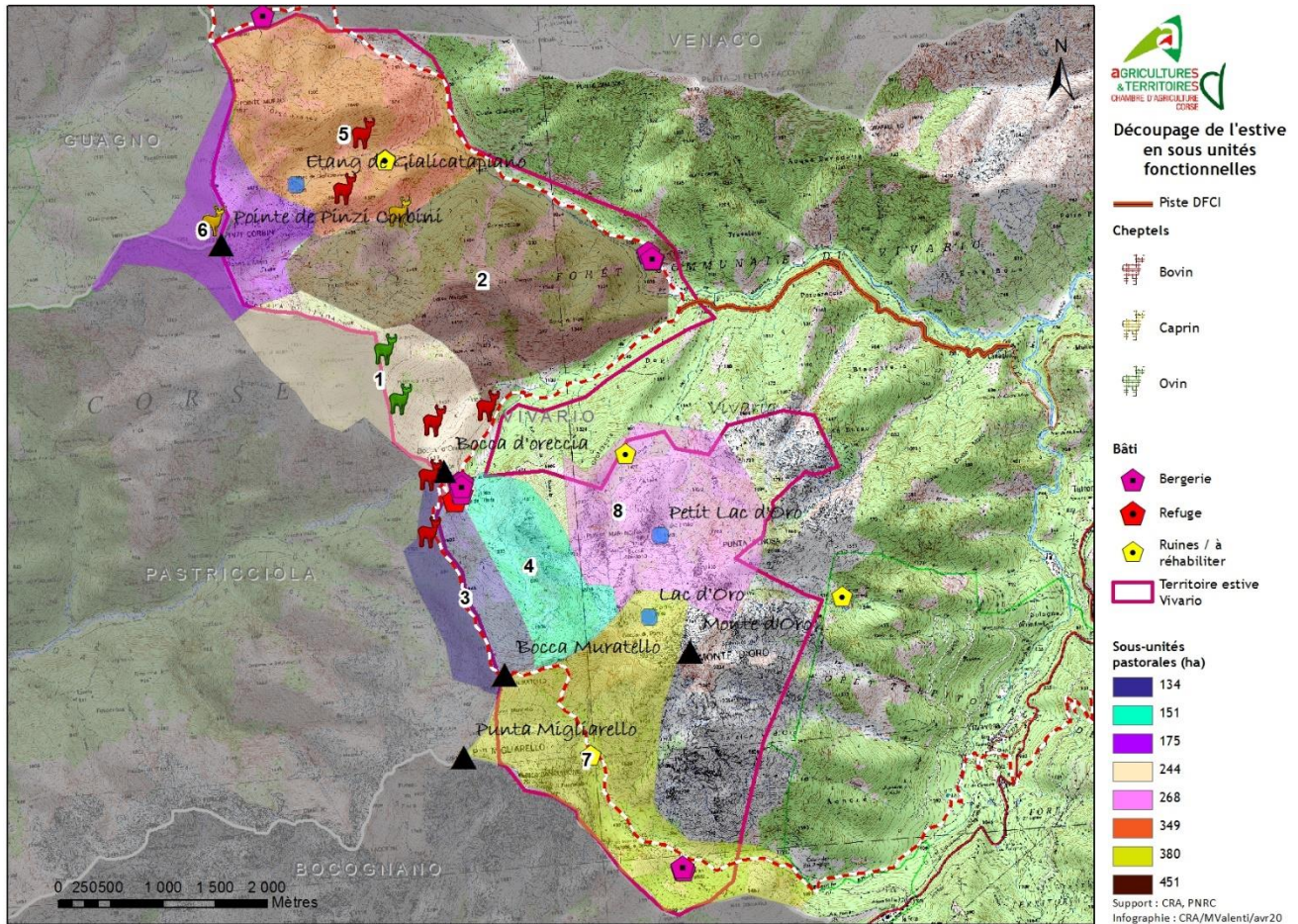
Dans l'immédiat, ce chiffre, issu d'estimations, nous indique que l'estive n'est pas à saturation en terme d'utilisation. Cependant, il apparaît difficile d'accueillir de nouveaux effectifs bovins qui impactent

fortement le pâturage sur une période très longue engendrant des dégradations de la valeur pastorale des pelouses.

De plus, les variabilités saisonnières et climatiques engagent à la prudence.

L'année 2017 qui a été particulièrement sèche a conduit les éleveurs à alimenter quotidiennement, pratique d'ordinaire peu courante et réservée aux fins d'estives.

c. Le détail des sous-unités pastorales (UP)



Cartographie 5 : utilisation et occupation de l'estive de Vivario

Afin de mieux comprendre les enjeux et le fonctionnement de l'estive, elle a été découpée en sous-unité pastorales.

Ce découpage a été obtenu à dire de bergers. Il déborde sur les communes voisines lorsque c'est nécessaire afin de décrire des unités fonctionnelles et intègre des éléments de relief et de végétation.

Le positionnement des différentes UP autour de l'accès principal à l'estive par la piste DFCI et le GR 20

L'entrée de l'estive se situe au terminus de la piste DFCI. Le sentier est tracé dans la hêtraie. On aborde assez vite la zone humide de Grotaccia et de sa fontaine qui ont bénéficié d'un aménagement au titre de Natura 2000.

Il comporte une variante qui pourrait être améliorée pour faciliter le passage des mules. L'équipement d'une passerelle pour le franchissement du ruisseau est aussi à prévoir sur le GR 20.

A part de rares zones de fruticées, on reste sous couvert forestier jusqu'à l'Onda. On y observe la présence régulière d'un troupeau bovin. Ces espaces de fruticées font l'objet de mises à feu régulières qui permettent de conserver ces espaces ouverts ainsi qu'une mosaïque de milieux.



Troupeau bovin dans la fruticée à épine vinette, © M. Valenti

Points forts	Points faibles
Présence d'une source aménagée	Secteur forestier fermé
<ul style="list-style-type: none">→ Maintenir ouvertes les zones d'éclaircies→ Equiper le ruisseau d'une passerelle pour faciliter le franchissement→ Amélioration possible du sentier pour améliorer la progression des troupeaux et des mules en direction de l'estive	

UP1. l'Onda - Bocca d'Oreccia – Bocca a Meta

C'est le cœur de l'estive. Le secteur Bocca d'Oreccia au-dessus du refuge de l'Onda concentre un grand nombre d'animaux du fait de la proximité des bergeries et de la qualité de sa ressource.

Le secteur est très attractif pour le pâturage et il comporte la charge pastorale la plus élevée de l'estive avec 4 troupeaux bovins et 2 troupeaux ovins en début de saison, notamment pendant la période de transformation fromagère.

La zone de bocca d'Oreccia constitue le meilleur quartier de pâturage de l'estive. Le col représente un plateau d'une douzaine d'hectares composé de pelouses à nard et parcourue par le ruisseau d'Oreccia. Les hauteurs ont fait l'objet d'un allumage non déclaré qui a impacté une bonne partie de la ligne de crête en direction de Pinzi Curbini.

Il est à noter que l'endroit où est installé le bivouac et qui pâturé lorsqu'il n'est plus occupé constitue probablement le secteur le plus riche de l'estive avec la présence de trèfle blanc, de trèfle violet et de ray-grass.

Par ailleurs, ce secteur est compris dans l'emprise d'une coupure active ce qui rend possible l'intervention des équipes spécialisées de la DFCI. En concertation avec l'ONF, le SDIS 2B, la Chambre Régionale d'Agriculture et les bergers, il est prévu des ouvertures en brûlages dirigés. Cet aménagement permettra à terme de séparer les massifs de la Cinarca de celui de Vivario en offrant une rupture de combustible au niveau d'un col stratégique en cas d'incendie.

Malgré les pierres, on note une ressource pastorale intéressante avec une présence fréquente d'arrhénaterum, ponctuellement de ray-gras. Le recouvrement du genêt de salzmann est de l'ordre de 50 à 60 %. La présence de fougère indique, quant à elle, un sol frais et profond par endroit.

On note à l'est de cette unité, l'avancée régulière du pin laricciu qu'il serait souhaitable de contenir.



Bocca d'Oreccia au 2^{ème} plan et traces d'incinération sur la ligne de crête, © M. Valenti

Points forts	Points faibles
UP principale de l'estive	Concentration du pâturage
Bonne qualité de la ressource pastorale	
Secteur traversé par le GR20	
<p>→ Poursuivre les ouvertures de milieux afin de soulager cette unité surpâturée</p> <p>→ Observer l'avancée de la forêt aux abords de l'estive</p> <p>→ Amélioration possible des équipements pastoraux existants</p>	

UP 2 : Bergeries de Tolla – Teghje Nere

C'est un grand secteur de plus de 400 hectares, majoritairement forestier sur la partie la plus basse dans lequel les chèvres ne s'attardent pas.

C'est un lieu de passage des animaux, le pâturage y étant limité. Autour des bergeries, une clairière de bonne qualité pastorale attire les vaches. L'accès aux bergeries est possible grâce à une passerelle qui a été emportée par les dernières crues et qui mériterait d'être sécurisée pour le franchissement du public.

Le couvert forestier est composé majoritairement d'une futaie de pins laricciu sous laquelle la ressource pastorale est faible. On y trouve notamment de la bruyère et un faible recouvrement d'herbacées.

Les caprins affectionnent plus particulièrement les hauts du versant situés dans le vallon de Teghje Nere. Le relief est composé de dalles rocheuses entre lesquelles poussent des pelouses humides et des aulnes odorants.

Points forts	Points faibles
Grandes superficies	Peu de ressource disponible sous pin lariciu
Attractivité des bergeries localisées sur le GR 20	Pas de chemin balisé sur le secteur de Teghje Nere
Rapidement accessible depuis la piste DFCI	Secteur de pâturage éloigné des bergeries
<p>→ Une ouverture en brûlage dirigé est préconisée afin de faciliter la progression des caprins vers le haut de versant, améliorer le pâturage et de limiter la progression du pin lariciu (accord des forestiers)</p> <p>→ La remise en état de la passerelle est à prévoir également</p>	



La passerelle utilisée par le berger pour franchir le fleuve a été emportée par une crue en 2019,

© M. Valenti

UP 3 - Bocca Muratellu – l'Onda

C'est une zone de crête à cheval plutôt étroite entre les communes de Vivario et Pastricciola sur laquelle elle bascule majoritairement. Elle est parcourue par le GR 20 et est privilégiée des bovins. La ressource herbacée y est de bonne qualité mais de faible superficie. L'aulne odorant est dominant sur les versants côté Pastricciola.

Points forts	Points faibles
Secteur de pâturage des bovins	Faibles superficies
Unité pastorale complémentaire	Dominance des aulnes odorants sur les flancs
	Passage du GR 20, fréquentation importante
	Ouverture de milieux difficilement envisageable (aulnes)
→ Unité complémentaire des autres zones → Pas d'aménagement à prévoir	

UP 4 : L'onda – Bocca di Porco

Vallée humide exposée nord-ouest composée principalement d'aulnaies et de dalles rocheuses. Elle est parcourue très ponctuellement par les chèvres lors des périodes de traite.

Points forts	Points faibles
Présence d'eau	Vallée escarpée
Unité pastorale complémentaire	Ressource pastorale faible
→ pas d'aménagement à prévoir	



Bocca di Porco au 2^{ème} plan et le refuge de l'Onda au 1^{er} plan, © M. Valenti

UP 5 : Bergeries de Gialicatapiano

C'est une unité de Gestion Pastorale d'environ 200 ha localisée à l'ouest du GR20 en direction du refuge de Petra Piana. Le secteur est actuellement pâturé par une quarantaine de vaches ainsi que par une bande de chèvres qui vient du bas de la vallée (bergeries de Tolla).

On y accède en traversant le ruisseau de Manganelu à hauteur de Bocca Triballi. Le sentier n'est pas balisé mais l'on peut observer au sol les traces d'une ancienne passerelle au franchissement du ruisseau. Le chemin est emmuré sur une bonne partie de son tracé.

Les bergeries sont localisées sur la gauche lorsqu'on arrive dans le vallon dans un secteur colonisé par les érables sycomores et des sorbiers des oiseleurs. Le sous-étage est constitué d'aulnes odorants.

Les murs sont encore debout et les toitures maintenues mais elles mériteraient une rénovation. Une des bergeries est ouverte aux habitants de la commune, l'autre est utilisée par un particulier.

Les ruines de plusieurs « *casgile* » témoignent d'une activité ancienne de transformation importante.

La ressource herbacée autour des bergeries est assez intéressante, on observe la présence de ray-grass dans le secteur proche des bergeries. Mais le milieu autour des bergeries est en cours de fermeture.



Dynamique d'enforestation marquée au-dessus des ruines de Gialicatapiano au centre de l'image, © M. Valenti

On note une dynamique d'enforestation bien marquée notamment sur le flanc au-dessus des bergeries et dans le fond de vallon, de part et d'autre du cours d'eau.

En longeant le ruisseau qui prend sa source dans le lac de Gialicatapiano, la vallée s'ouvre jusqu'aux hauteurs de Pinzi Curbini au sud-ouest et Punta Murace au nord-ouest en formant un cirque.

Le versant exposé sud est composé de genêt de salzmann et d'anthyllis entre lesquels on trouve des graminées variées, du brachypode penné et plus ponctuellement, de l'arrhénatherum

Le ruisseau est colonisé par des jeunes pousses d'érables sycomores qui indiquent une pression pastorale limitée.



Ancien compulu en pierre à Gialicatapiano et progression marquée du pin lariciu au 2^{ème} plan, © M. Valenti

Sur les hauteurs, le pin Laricio gagne du terrain.

Ce secteur a été reconnu pour une ouverture en brûlage dirigé. Le chantier représente une superficie de 44 ha en se tenant au-dessus du ruisseau de Gialicatapiano.

Après avoir franchi le ruisseau, on surplombe un petit plateau sur lequel est niché l'étang au pied d'une falaise. On observe la présence de sorbiers des oiseleurs et de pelouses humides entouré pour partie par des aulnes odorants.

Points forts	Points faibles
Configuration de l'unité en cirque	Unité en cours de fermeture
L'étang constitue un point attractif pour les troupeaux et une réserve fourragère pour la pleine saison	Le chemin d'accès nécessite des améliorations
Site d'une grande qualité environnementale et paysagère	Pas d'équipement pour le franchissement de la rivière
<p>→ Une ouverture en brûlage dirigé est à prévoir pour endiguer la prolifération du pin lariciu</p> <p>→ Un pâturage gardienné et des ouvertures manuelles est à envisager pour limiter la fermeture de milieux au-dessus des bergeries vers la crête</p> <p>→ Bergeries à réhabiliter pour une utilisation pastorale si compatibilité avec autres troupeaux</p>	

UP 6 : Crête et pointe de Pinzi Corbini

Secteur de pâturage d'altitude au-dessus de 1900 m comportant une végétation rase composée de pelouse écorchée à cheval sur plusieurs communes : Guagno, Pastricciola et Vivario.

→ Pas d'aménagement à prévoir

UP 7 : Col de Vizzavona – Bocca Muratellu

Cette unité pastorale correspond à la vallée de l'Agnone.

On rejoint le secteur au départ du GR20 à Vizzavona sous le fort. La montée sur le site se fait sous forêt de hêtres pendant près de 2 km en longeant le ruisseau de l'Agnone.

Sous la hêtraie et le long du cours d'eau, la ressource pastorale accessible est pratiquement inexistante. Le caractère forestier de ce tronçon est dominant, il fait d'ailleurs partie intégrante de la forêt territoriale de Vivario, soumise au régime forestier.

Lorsque l'on quitte la forêt, le milieu est un peu plus ouvert et offre par endroit un couvert herbacé de faible superficie, bien que la qualité de la ressource pastorale soit assez intéressante.



Vallée de l'Agnone, pierrosité élevée, *anthyllis hermanniae* en fleur, © M. Valenti

On observe la présence d' « *Arrhenatherum elatius* subsp. *Sardoum* » en faible recouvrement et de quelques graminées annuelles, la pierrosité étant majoritaire dans ce fond de vallée étroit.

La strate arbustive est composée localement d' « *u bassu* », l'aulne odorant, de faible valeur pastorale.

Le relief s'accroît très vite sur les flancs et devient très minéral jusqu'au sommet du Monte d'Oru au nord-est qui culmine à 2230 m.

Au nord-ouest, on visualise la Punta Migliarello 2254 m et bocca Muratellu à 2020m.

Il existe deux hameaux de bergeries dans cette sous-unité pastorale. Les bergeries de Tortetto qui se situent à environ une demi-heure de marche depuis le fort. Encore en état, elles sont aujourd'hui occupées par des particuliers.

Les bergeries ruinées du vieux Tortetto se situent quant à elles sur le passage du GR20 au niveau d'une dalle rocheuse au milieu d'érables à environ 40 minutes du départ du sentier.



Ruines de « l'ancien Tortetto » aujourd'hui colonisées par les érables sycomores, © JP Dubeuf

L'implantation des arbres dans les ruines témoigne d'une utilisation assez ancienne du secteur malgré la présence d'un « *compulu* » (ancien couloir de traite en pierre). On observe une résurgence d'eau sous les bergeries.

Juste au-dessus des bergeries, on remarque quelques poches d'une dizaine de mètres carrés de pelouses à *Nardus stricta*. Jusqu'à bocca Muratellu, le relief s'accroît dans les éboulis rocheux.

Points forts	Points faibles
Accès rapide depuis Vizzavona	Vallée encaissée, dénivelé important
Secteur peu utilisé	Secteur minéral
Présence d'eau sur une bonne partie du parcours	Faible ressource pastorale herbacée
Secteur traversé par le GR20	Attractivité des lacs glaciaires pour les animaux

→ Les investissements pour construire une bergerie dans ce secteur sont très importants, dans un site à faible valeur pastorale et au relief accidenté.

→ Ce secteur conviendrait à un chevrier expérimenté avec un petit troupeau. L'utilisation de bergeries encore en état serait un plus pour permettre à un éleveur de se familiariser avec la zone avant d'envisager des investissements

UP 8 : Bergeries de Giargarliccia / Lacs d'Oro

Secteur asylvatique situé en limite de la forêt communale de Vivario sous le Monte d'Oro qui s'étend de 1500 mètres d'altitude à plus de 2000 mètres. Dans l'immédiat cette unité n'est plus pâturée malgré des vestiges d'une activité pastorale. Les ruines des bergeries de Giargarliccia sont situées en limite de la forêt communale de Vivario au bord du ruisseau du même nom dans un secteur soumis au régime forestier.

Cette unité, majoritairement exposée au nord, se compose de plusieurs centaines d'hectares hors forêt communale constitués de plusieurs vallées. La zone est bien pourvue en eau.

Les lacs constituent des points d'attraction intéressants pour le bétail de par la ressource en eau qu'ils représentent et les pelouses habituelles qui les accompagnent.

Secteur idéal pour le pâturage des caprins, il pourrait faire l'objet d'une réhabilitation pour accueillir un nouveau transhumant.

Points forts	Points faibles
Unité indemne de pâturage	Chemin d'accès à réhabiliter
Eau et ressource pastorale accessible pour un cheptel caprin	Site isolé
Présence de ruines	Cout des travaux importants
→ Secteur à étudier pour l'installation d'un berger « caprin »	



Ruines des bergeries de Giargarliccia, © G. Paolacci

4. Orientations de gestion et propositions d'aménagement

4.1. Concernant la gestion du pâturage

Nous avons pu comprendre à la lecture des précédents paragraphes que la pression de pâturage à l'échelle de l'estive est inégalement répartie.

Le secteur central de l'Onda – Bocca d'Oreccia concentre l'essentiel du pâturage. De plus, il est confronté à une lourde charge des bovins en provenance de Pastricciola.

D'autre part, on observe une forte dynamique d'enforestation aux abords de l'estive et dans le secteur de Gialicatapiano.

Bien évidemment, en l'absence de gardiennage, il sera difficile d'équilibrer le pâturage, les animaux se déplaçant librement. Cependant, des pistes peuvent être évoquées :

- Il est crucial de poursuivre les ouvertures de milieux, en manuel ou brûlage dirigé selon les contextes. Ces ouvertures doivent être raisonnées avec les éleveurs et les services concernés (ONF, Chambre d'Agriculture).
- La réhabilitation de sous-unités d'estive avec des bergeries est essentielle. Des secteurs peuvent accueillir des troupeaux de petits ruminants ovins ou caprins. Ces réhabilitations permettront de limiter la fermeture progressive des milieux. De plus, les éleveurs ovins – caprins passent généralement plus de temps à surveiller leurs troupeaux et à encadrer le pâturage.
- L'accueil d'un nouveau transhumant ovin ou caprin doit se raisonner en concertation avec les éleveurs déjà en place afin que l'insertion d'un troupeau dans l'espace soit facilitée. La difficulté d'en accueillir un nouveau est d'autant plus prégnante avec les troupeaux caprins qui ne partagent pas le même pâturage et qui sont capables de se repousser.
- L'accueil de nouveaux troupeaux bovins doit être limité, notamment dans le secteur de l'Onda. Ils exercent une pression lourde, précoce et longue sur les surfaces ouvertes ce qui appauvrit la qualité du pâturage.
- Une rencontre avec les éleveurs bovins et la mairie de Pastricciola est à prévoir afin d'envisager des réouvertures sur leur territoire ce qui devrait induire une baisse de la pression de pâturage sur Bocca d'Oreccia.
- Idéalement, imposer des dates de montée et de descente d'estive réduisant les temps de pâturage serait pertinent pour les troupeaux bovins et aurait une action bénéfique sur la ressource herbacée.

4.2. Les attentes des éleveurs et les problématiques de gestion

Les éleveurs, globalement, expriment peu de demandes vis-à-vis de l'estive. Ils ont été autonomes jusqu'ici et ont réalisé par eux-mêmes la plupart des travaux et investissements.

Cependant, sous réserve de financements intéressants, des besoins qui ne pourraient être satisfaits sans aide ont émergé des échanges :

Localisation	Objet de la demande	Observations
Secteur de l'Onda	Aménagement d'un parc de contention en pierre et bois pour une meilleure intégration paysagère avec remise en état du compulu	
	Construction d'un lieu de stockage attenant au parc de contention de 20 m2 pour stocker équipements et aliments	Ce matériel est aujourd'hui stocké sous des bâches plastiques
	Construction d'un atelier de transformation fromagère d'environ 25 m ² pour la fabrication de tome de montagne de chèvre ou mixte.	Le local actuel mal isolé et trop petit n'est pas fonctionnel
Secteur de Gialicatapiano	Création d'une passerelle accessible aux animaux pour traverser la rivière du Manganellu	Le franchissement de la rivière n'est plus possible lors des orages et crues de fin de saison ce qui rend difficile la surveillance et redescente des animaux
	Amélioration du sentier d'accès à l'étang de Gialicatapiano	Le balisage de ce chemin reste à raisonner par rapport à la fréquentation
	Réhabilitation des bergeries de Gialicatapiano et du patrimoine bâti (casgile)	Cela impose l'attribution de la bergerie à un éleveur

4.3. Les demandes collectives

Les demandes collectives portent sur plusieurs points :

a. Le report des dates d'ouverture de la chasse au sanglier sur le massif du Manganellu – Monte d'Oru

Les éleveurs souhaiteraient que les battues n'aient pas lieu alors que les troupeaux sont encore en estive.

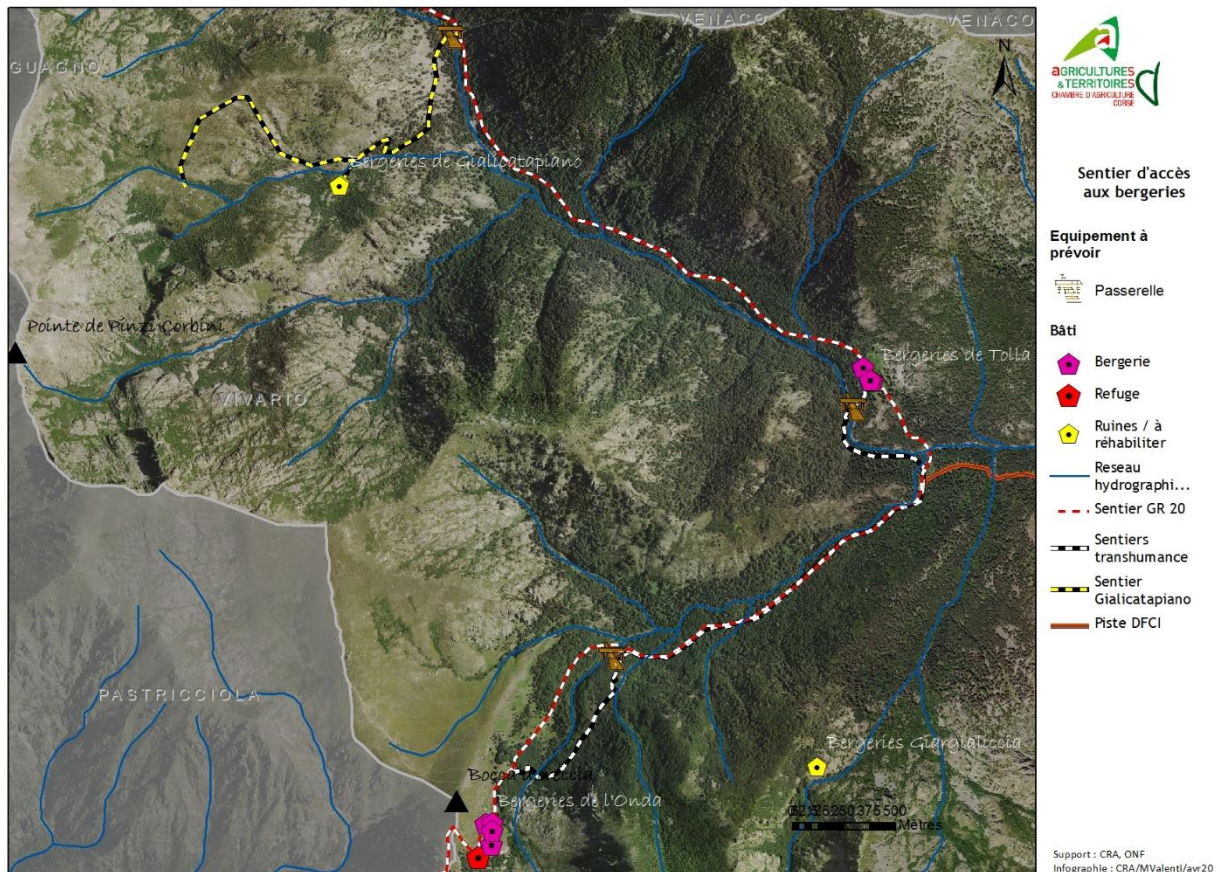
Le report à la date du 30 septembre pourrait permettre à la plupart des éleveurs de redescendre de montagne sans craindre des pertes liées à la chasse.

b. L'amélioration des sentiers de transhumance

Les sentiers utilisés par les bergers et les troupeaux peuvent bénéficier d'amélioration, en particulier, des équipements pour le franchissement des cours d'eau qui posent problème dès lors que les pluies s'intensifient.

- Le sentier d'accès à l'Onda : à partir du terminus de la piste, le sentier évolue dans un taillis de hêtre assez épais. Son élargissement, et par endroit, sa réfection (suppression de blocs de pierres, aplanissement) faciliterait la progression des troupeaux et des mules vers l'estive. Un franchissement est également à prévoir sur le ruisseau.
- Le sentier d'accès à Tolla : La passerelle utilisée par les bergers pour se rendre aux bergeries de Tolla doit être également refaite en prévoyant qu'elle soit empruntée par des randonneurs par rapport aux normes de sécurité.

- Le sentier d'accès à Gialicatapiano : l'accès aux bergeries de Gialicatapiano est à prévoir, ainsi que le franchissement du Manganelu.

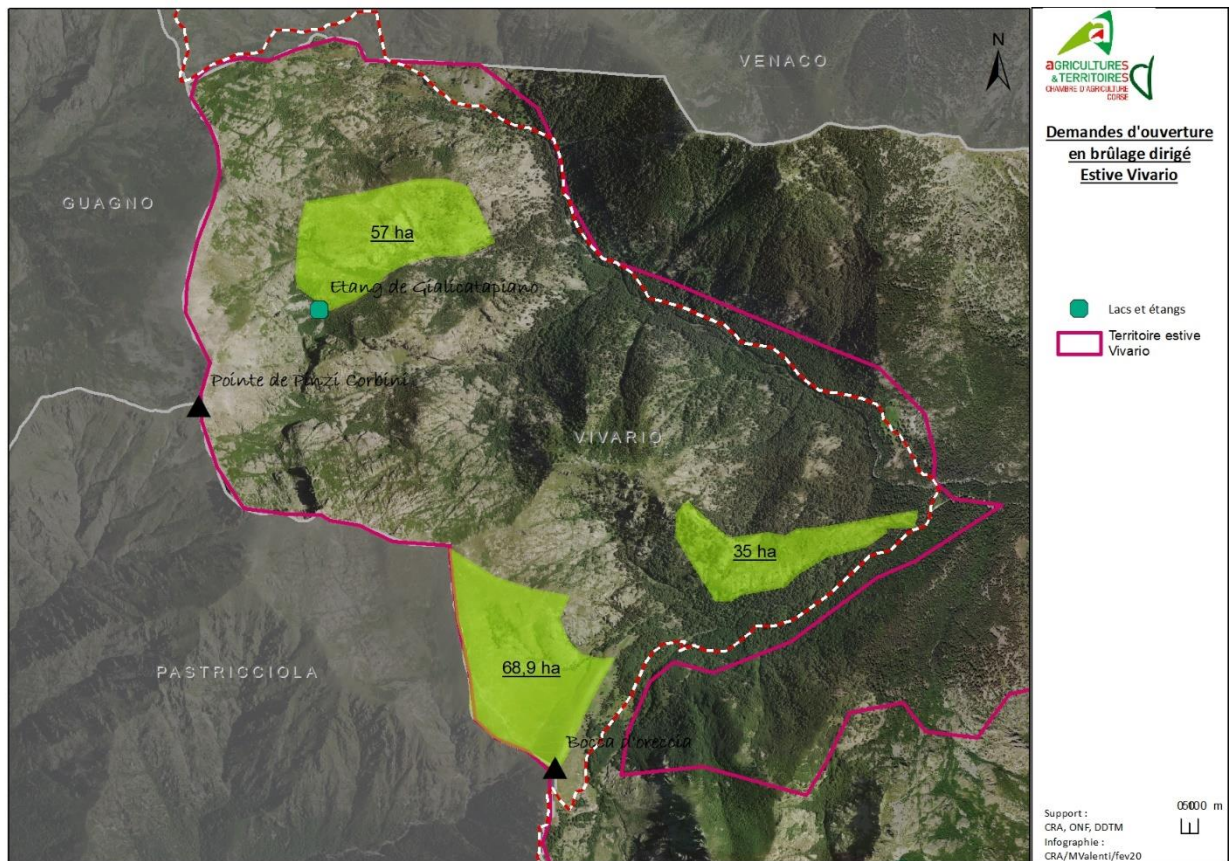


Carte n°7 : Localisation des sentiers de transhumance et des franchissements à prévoir

c. Ouvertures en brûlage dirigé :

Trois secteurs ont fait l'objet de visites de terrain pour des ouvertures en brûlage dirigé.

- Le secteur de Bocca d'Oreccia: une première ouverture d'environ 30 hectares a été traitée en 2018.
- La crête de Bocca di Frati : c'est notamment le lieu de passage des chèvres et des vaches pour accéder aux secteurs les plus au nord de l'estive. On observe sur la crête une colonisation par le pin Laricio. Une ouverture pour faciliter la progression des animaux et endiguer la progression du pin lariccio est envisagée.
- Le secteur de Gialicatapiano : d'une superficie d'environ 40 ha, l'objectif est d'éliminer la fruticée ainsi que les accrues de pins tout en créant une mosaïque de milieux.



Carte n°8 : Les demandes d'ouverture en brûlage dirigé

Une des demandes d'ouverture qui concerne le secteur de Bocca d'Orezza –l'Onda a été traitée en 2018 par une équipe composée de l'ONF, du SDIS 2B et des Forestiers Sapeurs de la Collectivité de Corse, avec un appui technique de la Chambre Régionale d'Agriculture.



L'Onda. Squelettes de fruticée incinérée en novembre 2018, photo de mai 2019 © M. Valenti

4.4. Perspectives d'organisation et de gestion

a. Entériner la commission pastorale comme organe de gestion de l'estive

La commission pastorale se réunit une à deux fois par an depuis 2015 à l'initiative de la mairie :

- en amont de la saison d'estive au mois de février – mars, afin de préparer la future transhumance, faire le point sur les travaux d'entretien et discuter des nouvelles demandes de transhumance
- après la redescente d'estive, afin de débriefer la saison estivale et traiter les différents problèmes auxquels ont dû faire face éleveurs et Collectivité pendant la période de transhumance.

Mais aujourd'hui, elle n'a pas de valeur réglementaire ou légale. De plus, il serait intéressant que soient associés les gestionnaires du territoire à au moins l'une de ces réunions : ONF, PNRC, représentants de la chasse, Chambre Régionale d'Agriculture.

Elle pourrait arbitrer un certains nombres de décisions ou d'orientations relatives à la gestion de l'estive :

- Intégration des nouvelles demandes
- Décision relevant de l'attribution du territoire, du bâti, d'un aménagement,
- Doter cette commission d'un véritable statut juridique

La légitimité « administrative et juridique » de cette commission reste à être créée. En effet, du point de vue de la loi, seules sont reconnues les commissions syndicales, statut qui ne convient pas au contexte étudié.

Ce point sera porté à connaissance du Comité de Massif de la Montagne corse mis en place par la Collectivité de Corse dont un groupe travaille spécifiquement sur la gestion des estives.

Atouts	Contraintes
La commune est gestionnaire de son territoire et est décisionnaire des usages et aménagements	Elle absorbe tout ou partie des coûts des aménagements pastoraux (autofinancement)
	Elle gère administrativement et techniquement l'entretien de son territoire d'estive
	Elle règle les conflits d'usages agricoles/chasse, déclaration de surfaces, utilisation de la piste, nouvelles demandes de transhumance

b. Constituer un groupement pastoral

La constitution d'un groupement pastoral est une solution adaptée aux estives collectives. Ce dispositif a été créé par la loi pastorale de 1972.

Un groupement pastoral est un regroupement d'éleveurs souhaitant gérer collectivement une ou plusieurs zones d'estive. Il prend généralement la forme d'une association loi 1901.

Il permettrait de confier la responsabilité de l'estive, son aménagement et sa gestion aux professionnels éleveurs. Il vise à mutualiser les coûts relatifs à une saison d'estive, d'organiser collectivement les conditions du pâturage et de sécuriser les adhérents. Il constitue enfin un

interlocuteur unique et reconnu auprès des partenaires locaux (communes, ONF, Parc naturels régionaux,).

Atouts	Contraintes
Groupement pastoral unique interlocuteur de la commune et des acteurs du territoire	La commune peut se sentir « dépossédée » de la gestion de son territoire
Autofinancement si dotation du GP en Droits à Paiement de Base (aides agricoles DPB)	Responsabilité du Groupement vis-à-vis des problèmes sur l'estive
Responsabilisation des éleveurs vis-à-vis des aménagements et infrastructures	Un minimum de dialogue est nécessaire au sein du GP
Financements préférentiels des projets à caractère collectifs	
Cohérence administrative au regard des aides agricoles et du pâturage collectif	
Gestion des demandes de transhumance interne au groupement	

c. Déléguer la compétence de la gestion des estives à la communauté des communes Centre Corse :

Sur certains massifs d'estive, la compétence de la gestion des estives a été déléguée à la Communauté des Communes. Cette option permet d'avoir une cohérence territoriale avec les communes voisines propriétaires d'estives, en l'occurrence Venaco, Poggio di Venaco, Corte, etc. et de mutualiser les coûts liés à leur aménagement.

Souvent, les intercommunalités disposent de moyens financiers plus importants que les communes elles-mêmes ce qui facilite la prise en charge de travaux conséquents.

Elles peuvent également mobiliser des financements plus intéressants pour porter les projets et parfois, disposer d'un personnel dédié pour les animer.

Atouts	Contraintes
Faciliter l'accès aux financements pour la réhabilitation des estives	Sentiment de « dépossession » possible de la commune qui délègue la compétence
Le bâti (bergeries) réhabilité reste sous gestion de la collectivité	
Mobiliser des crédits pour l'animation inter massif	
Intégrer une réflexion plus large sur le massif en lien avec les autres communes, notamment Venaco.	

d. Le Plan d'Occupation Pastoral

Dans la mesure où la commune de Vivario dispose d'un vaste domaine communal, une réflexion sur le redéploiement de l'élevage à caractère pastoral pourrait être envisagée. En effet, la commune est soumise à des demandes croissantes d'installation sur son territoire et les arbitrages peuvent être difficiles.

e. La réappropriation des bergeries par la commune :

Pour cela, la commune doit limiter l'aménagement ou la restauration des bergeries sur des fonds privés et ne plus permettre la transmission de bergeries en dehors du contrôle de la mairie et hors usage agricole.

Chaque location de bergerie s'accompagne d'une convention qui prévoit les usages permis de ladite bergerie ainsi que les conditions et contraintes de mise à disposition.

De plus, il existe actuellement des lignes de financements dédiées aux aménagements d'estives qui peuvent être mobilisées afin de poursuivre l'amélioration des conditions de travail et de vie des bergers en estive (ODARC, Comité de Massif de Corse, Natura 2000, etc.)

f. Statuer sur la piste d'accès aux estives

Le problème récurrent de maîtrise du foncier à l'entrée de la piste DFCI pourrait être réglé à travers la mise en place d'une servitude d'utilité publique normalement indissociable du statut d'équipement de prévention des incendies.

En effet, les équipements DFCI nécessitent des travaux plus ou moins réguliers de mise à niveau et d'entretien. Leur pérennisation passe par la sécurisation juridique de leur statut. Par ailleurs, l'octroi de financements publics nationaux et communautaires pour la DFCI est normalement conditionné à l'existence de ce statut foncier sécurisé.

g. Encourager la création d'une société de chasse.

Disposer d'un interlocuteur unique en matière de chasse peut favoriser le dialogue avec les autres acteurs du territoire.

h. Prendre des arrêtés municipaux pour :

- Retarder l'ouverture de la chasse aux sangliers sur le massif d'estive au 1^{er} octobre
- Imposer des dates de montée et de redescente d'estive pour les troupeaux, par exemple, 1^{er} juin – 30 septembre. L'objectif est double : garantir la redescente des troupeaux pour l'ouverture de la chasse et favoriser le renouvellement de la ressource herbacée.

Cet encadrement des usages de l'estive a pour objectif d'apporter un cadre et des garanties aux utilisateurs de la montagne dans un intérêt général.

CONCLUSION : Synthèse et mise en perspective de la gestion et de l'usage pastoral des estives de Vivario

Le travail de diagnostic d'estives entrepris sur la commune de Vivario permet d'abord d'apporter des éléments opérationnels d'aide à la décision pour les élus de la commune de Vivario et d'éclairer les défis auxquels la commune est confronté.

L'estive de Vivario, espace complexe et varié, est le support d'une activité de transhumance traditionnelle et dynamique que la Mairie a su préserver et stimuler ces dernières années. Cette montagne offre à des élevages structurés et productifs des pâturages d'altitude qui ont encore l'intérêt de garantir une ressource fourragère suffisante aux troupeaux durant la saison estivale. Elle permet encore à quelques bergers en lien avec la fréquentation touristique de maintenir une activité de transformation fromagère de qualité.

Cependant, le territoire doit faire face à de nouveaux défis : changement des usages, fermeture des milieux, entretiens des infrastructures, arbitrage des conflits d'usage, etc. Face à ce constat, la gestion et l'organisation doivent être repensées afin d'éviter des dégradations irrémédiables. La commune a un rôle prépondérant à jouer mais la réussite d'un développement cohérent et pérenne de l'estive passe par une implication forte et collective des acteurs du territoire et des bergers. L'enjeu est grand pour l'avenir, conserver et renouveler le capital environnemental, économique et humain de la montagne afin qu'il garde son attractivité.

Mais la démarche méthodologique utilisée dans cette étude et les questionnements qu'elle permet de susciter peuvent être aussi remobilisée pour d'autres situations et éclairer de manière plus générique les freins et leviers à la revitalisation des estives en Corse. Elle peut en particulier contribuer à la réflexion initiée par le Comité de Massif Corse pour établir et faire appliquer une charte de gestion des estives de Corse en faveur de cette revitalisation

La volonté politique de la commune de Vivario, un contexte favorable pour soutenir et accompagner la revitalisation et l'aménagement des estives de son territoire ; quelques propositions d'organisation et de mode de gestion :

Ce diagnostic a été réalisé à la demande de la commune qui a souhaité être moteur pour accompagner les dynamiques pastorales sur son territoire. L'implication d'une collectivité locale (commune ou communautés de communes) est la première condition pour envisager une revitalisation des estives. Le groupe de travail du Comité de Massif avait de son côté identifié plusieurs sites pilotes en termes d'aménagement des estives. L'implication des communes était également particulièrement déterminante pour porter une dynamique dans le cas des communes de Cristinacce, Serra di Scopamene (et de la Communauté des communes de l'Alta Rocca), Argiusta-Moriccio, moins lisibles sur le site de Casanova.

En termes d'organisation, depuis 2015, la commune de Vivario a entrepris de réunir annuellement une « commission pastorale » qui n'a pas aujourd'hui de légitimité juridique et administrative de valeur juridique mais qui permet de discuter de l'ensemble des problématiques de l'estive.

Préconisation d'organisation et de gestion : mise en place d'une Commission pastorale communale ou intercommunale avec un véritable statut juridique

La mise en place d'une commission pastorale officielle (sous la forme d'une commission syndicale) est fortement recommandée. Elle pourrait siéger deux fois par an :

- En amont de la saison d'estive au mois de février – mars, afin de préparer la future transhumance, faire le point sur les travaux d'entretien et discuter des nouvelles demandes de transhumance
- Après la redescente d'estive, afin de débriefer la saison estivale et traiter les différents problèmes auxquels ont dû faire face éleveurs et Collectivité pendant la période de transhumance.

Les gestionnaires du territoire pourraient être associés à au moins une de ces réunions (ONF, Natura 2000, PNRC), représentant des associations de chasse. Une telle commission aurait le pouvoir de décision (ce qui n'est pas le cas aujourd'hui) sur tout ce qui relèverait de l'attribution du territoire, du bâti, d'un aménagement avec des représentants d'élus désignés de Conseil municipal ou de la Communauté de Communes.

Les commissions syndicales, définition générale

Historique :

La loi du 18 juillet 1837 sur l'administration communale a mis fin aux « commissions administratives » instituées sous l'administration impériale de 1800, en donnant aux communes la possibilité de créer leurs propres commissions pour la gestion de leurs biens indivis. C'est une loi du 5 avril 1884 qui a institué pour la première fois des commissions syndicales pour quatre motifs différents dont la gestion des biens et droits indivis entre plusieurs communes. Depuis, le système a subi plusieurs modifications mais, globalement, reste d'actualité. Les commissions syndicales sont des personnes morales de droit public, gestionnaires d'un territoire qui est la propriété indivise d'une ou plusieurs communes ou des habitants des communes. Elles ont la charge d'équiper la montagne en pistes, accès, abreuvoirs, cabanes, etc... Les commissions syndicales de la chaîne des Pyrénées ont constitué une fédération.

Régime juridique actuel :

Le régime juridique de ces commissions est défini par l'article L.5222-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui dispose que « lorsque plusieurs communes possèdent des biens ou des droits indivis, il est créé, pour leur gestion et pour la gestion des services publics qui s'y rattachent, une personne morale de droit public administrée par une commission syndicale composée des délégués des conseils municipaux des communes intéressées et par les conseils municipaux de ces communes ». La principale activité de ces territoires reste le pastoralisme. Toutefois, même si les commissions syndicales constituent une forme de coopération intercommunale dans la mesure où elles associent plusieurs communes, elles ne sauraient être assimilées à des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI).

Le champ de compétence d'une telle commission couvrirait :

- ✓ La gestion des conflits d'usage, chasse / élevage, du patrimoine bâti, usage des pistes (pertinence de prendre des Déclarations d'Utilité publique)
- ✓ L'arbitrage des déclarations de surfaces, des demandes de transhumance
- ✓ L'organisation des sports de pleine nature (randonnée...)
- ✓ L'entretien des infrastructures et des aménagements,
- ✓ Le maintien ou l'amélioration de l'ouverture des milieux,
- ✓ Maintenir le dynamisme des zones de transhumance
- ✓ Les conditions d'installation de jeunes éleveurs
- ✓ L'amélioration de la qualité architecturale et paysagère des équipements pastoraux (choix des matériaux, types de bâtiment...)

Ce champ de compétences pour une future Commission pastorale sur la commune de Vivario pourrait aussi s'appliquer à la plupart des situations rencontrées en Corse. La pression sur le patrimoine bâti pour des usages non pastoraux (villégiature, chasse, ou débits de boisson sur le GR), la définition de règles claires d'attribution, la clarification avec l'administration (DDTM) des règles de construction seront autant de points de vigilance pour faire fonctionner ce type de commission

Les limites de la seule dynamique locale pour mettre en place un plan d'aménagement des estives et un plan d'occupation pastorale ?

Le manque de capacité d'ingénierie des communes ou collectivités de communes, leur faibles capacité d'autofinancement sont autant de difficultés pour une commune rurale comme Vivario pour mettre en place un plan d'occupation et d'aménagement pastoral des estives.

La délégation de la gestion des estives des communes aux communautés de communes par exemple donc sur des territoires plus vastes que les seules communes (en l'occurrence ici Venaco et Corte) serait une manière d'augmenter le nombre d'opérateurs.

Mais c'est bien grâce à une stratégie de gestion des estives à l'échelon régional, avec des services dédiés de qualité et des outils financiers adaptés que la volonté politique des communes concernées pourra aboutir à des réalisations véritablement significatives.

Le diagnostic réalisé ici a par exemple mis en lumière la difficulté pour les acteurs des communes d'identifier la pertinence des demandes d'utilisation des estives qui leurs sont faites :

- Les enjeux économiques réels restent difficiles à évaluer (au niveau agricole comme au niveau touristique)
- L'arbitrage entre des éleveurs extérieurs à la commune et originaires de la commune ou du canton est difficile à évaluer
- Les systèmes d'élevage bovin, généralement très extensifs sont peu maîtrisés, à l'origine de conflits sur l'usage de la ressource vis-à-vis des troupeaux ovins et caprins ; une stratégie régionale concernant cette question devra être clairement posée lors de la mise en place de la Charte des estives de Corse et surtout sa mise en application
- Les projets d'installation des éleveurs sont souvent peu consolidés et nécessitent des diagnostics solides qui ne peuvent être réalisés que par des techniciens spécialisés

Références bibliographiques et ressources documentaires

La plupart des documents utilisés pour cette étude sont accessibles sur la plateforme documentaire « **pasturisimu** » (<https://sites.google.com/view/pasturisimu-corsu/accueil>)

On signalera particulièrement les diagnostics pastoraux et notamment :

- L'étude sur l'élevage et les potentialités pastorales de la Vallée de la Restonica, 1999
- L'étude des potentialités pastorales des estives de la montagne de Venaco, A Muntagnera, avril 2002

On pourra également se référer auprès de l'ONF aux documents d'aménagement forestier de la commune de Vivario et consulter la page wikipedia présentant les étages de végétation en Corse (https://fr.wikipedia.org/wiki/Étages_de_végétation_en_Corse)